

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Sommaire.—FEUILLETON, Limoëlan.—L'empereur Nicolas et la Pologne.—Le général Tom Pouce.—Courrier de Paris.—ETUDES SUR L'HISTOIRE, Quelques mots sur le troisième âge du monde.—Philosophie de l'Histoire.—Le Texas.—Nouvelles d'Europe. Variétés.

FEUILLETON.

Limoëlan.

M. de Limoëlan fut un de ces hommes extraordinaires dont la gloire s'est perdue dans les guerres civiles de la révolution. Capitaine aux dragons de Noailles, il donna sa démission en 1790, et se jeta dans une légion de gentilshommes qui prit le nom de confédération poitevine et qui échoua. Bientôt après il devint l'un des chefs militaires de cette fameuse conjuration de La Rouarie qui devait arrêter les progrès de la révolution.

La Rouarie morte, la conjuration découverte, Limoëlan s'enfuit à Jersey et repassa secrètement en France aux premiers soulèvements de la Vendée; mais il était signalé dès longtemps à la police révolutionnaire, et son château de Lagrange, sur les bords de la Loire, fut l'un des premiers pillés et brûlés. Son fils, très jeune enfant, fut sauvé par un métayer qui le cacha sous du fumier et lui dit de *faire le mort*. Mme de Limoëlan avait péri. L'enfant se rappelait que sa mère l'avait hissé par-dessus une fenêtre du rez-de-chaussée donnant sur le jardin, et sans doute elle s'était sacrifiée pour le sauver.

M. de Limoëlan emmena son fils à l'armée avec lui. Il faudrait ici quelques traits du caractère de cet officier. Sa physionomie était frappante; il était d'une grande taille, sec et robuste, d'un visage maigre et vermeil, avec un grand nez d'aigle, des yeux étincelants et des cheveux blancs ébouriffés. Sa parole était brève, ses gestes brusques, son maintien fier et taciturne; mais on l'aimait malgré sa sévérité, il passait pour un homme juste et charitable. Ces caractères rudes plaisent au peuple, qui n'p voit que de la franchise. On disait dans le pays en commun proverbe: "Quand les Limoëlan ont quelque chose en tête, la tête a beau tomber."

Dans l'armée vendéenne, le rôle de M. de Limoëlan fut assez obscur; peu de chefs le connaissaient, il se tint dans les conseils, et ceux qui le voyaient de près sur le champ de bataille ne s'expliquaient point la rage meurtrière dont il semblait saisi; le sabre à la main, il était un autre homme; son visage devenait couleur de sang, ses yeux jetaient la flamme: ce fut là qu'on put le juger.

Le métayer qui avait sauvé le petit Hercule de Limoëlan conjura son maître de le lui laisser en garde, alléguant les misères de la guerre qu'un enfant si jeune ne pouvait supporter; mais M. de Limoëlan ne voulut rien entendre, et renvoya le paysan tout seul aux ruines du château de Lagrange. Ce jeune homme, blessé au bras, ne pouvait suivre l'armée:

il s'appelait Langevin. Durant les marches, Hercule voyageait en travers de la selle de son père. Si l'on venait à se battre, Limoëlan le confiait à quelque femme cachée près de là, ou le faisait coucher derrière une haie, en lui disant de ne pas bouger et d'attendre qu'il vint le reprendre, et l'enfant s'y accoutuma si bien, qu'il s'endormait souvent au bruit de la fusillade. L'affaire finie, le comte venait le chercher, le front ruisselant de sueur, et serrant sa petite main dans sa main tremblante, il le promenait sur le champ du combat. Comme cet enfant était fort aimé dans la division, il y avait toujours parmi les morts quelque gentilhomme, quelque soldat de ses amis. Limoëlan l'arrêtait auprès de chaque cadavre, et souvent on le vit essuyer avec son mouchoir des visages ensanglantés pour les lui faire reconnaître.—"Celui-ci, lui disait-il d'une voix basse et précipitée, c'est notre ami Deslandes qui vous a tant porté dans ses bras et qui vous tenait encore ce matin sur ses genoux; vous reconnaissez ses grandes bottes." Et retenant l'enfant saisi d'horreur, il posait la main sur un autre corps mutilé qui palpitait encore:—"Voilà votre pauvre Coustard qui vous donnait de son pain. Vous n'avez plus qu'à prier pour lui, les bleus l'ont tué."

L'enfant palissant trépanait de rage, et se jetait sur le sabre de son père pour venger ses bons amis Coustard, Deslandes et tant d'autres. Si le rassemblement pénétrait dans un bourg après le passage des bleus, Limoëlan menait son fils de porte en porte; il lui montrait les toits fumants, les enfans égorgés, en lui rappelant que ce que les bleus avaient fait là, ils l'avaient fait à Lagrange, et que sa mère avait péri ainsi. Dans la suite, le nom seul des soldats de la république causa des transports à cet enfant, et l'on avait peine à le retenir quand il savait que son père allait se battre contre eux.

À la fin de l'année, le père et le fils passèrent la Loire et revinrent, échappés par miracle, à la dernière déroute de Savenay. Dès que la guerre se ralluma, le comte de Limoëlan se réunit aux troupes de Charette. Hercule, déjà fort, chargeait à cheval à ses côtés; ils figuraient tous deux en 1796 dans l'état-major du général vendéen, quand il fit son entrée à Nantes après la pacification de la Jaunaye. Charette mort, Limoëlan, qui n'était pas homme à poser les armes, alla lever une troupe en Bretagne, et devint, après ses campagnes de la Vendée, un des chefs les plus inconnus, mais les plus redoutables de la chouannerie. On cite encore quelques-uns de ses faits d'armes dont le souvenir s'est conservé. Un jour, deux convois considérables devaient passer sur la route de Rennes; Limoëlan court leur barrer le passage à la tête d'une vingtaine d'hommes; mais, en présence d'un ennemi bien supérieur, ces hommes se troublent. Cette incertitude pouvait les perdre. Le comte, tout seul, marche droit au commandant républicain, qui saisit un fusil et le couche en joue; Limoëlan esquive le coup, saute d'un bond sur les épaules de l'officier et lui plonge un couteau dans la gorge. Ses chouans le suivirent, et le convoi fut enlevé.

À quelque temps de là, séparé des siens, Limoëlan rencontre un paysan dans la campagne et lui demande ce qu'il y a de neuf. Cet homme lui apprend que M. de Bourmont venait de prendre le Mans.—"Eh bien dit Limoëlan, je prendrai Loué, moi!"

R

Il trouve un peu plus loin trois insurgés et les engage à marcher avec lui vers Loué; mais il les laisse à pied derrière lui, pénètre seul dans la ville au galop et descend chez les fonctionnaires républicains. Il vit en entrant des fusils dans la salle.—"Au nom du roi! livrez vos armes; vous savez que le général Bourmont a pris le Mans, son avant-garde me suit; préparez ses logements."

Les fonctionnaires obéissent; Limoëlan fait charger deux cents fusils sur une charrette qu'il emmène. A trois lieues de là, il distribue les armes à ses hommes et renvoie le voiturier en lui disant:—"Va dire à ton citoyen maire que le général Bourmont a pris le Mans avec sa troupe, et que j'ai pris Loué tout seul."

Tel fut ce Limoëlan dans les guerres civiles. En six ans, il ne coucha point quatre nuits dans sa maison de Lagrange, dont on avait relevé les ruines. Cependant l'insurrection s'apaisait en Bretagne; bien des chefs étaient morts ou pris, les bandes se dispersaient; des armistices, des négociations de toute sorte contribuaient à pacifier ce malheureux pays, et Limoëlan reparut enfin à Lagrange, qu'il acheva de rendre habitable. Le gouvernement l'y laissa tranquille; on voulait à tout prix calmer les haines, et d'ailleurs on ne connaissait guère le comte pour ce qu'il était, car ce fut un trait essentiel de ces guerres d'ensevelir dans l'obscurité les hommes et les choses qui auraient dû jeter le plus d'éclat.

La manière de vivre de Limoëlan dut encore rassurer l'autorité; il s'occupait dans sa retraite de l'éducation de son fils, et son apparente réconciliation fut signalée surtout par une circonstance qu'on va rapporter.

Hercule, en effet, poursuivait des études mathématiques sous les yeux de son père, sans autre récréation que la chasse, quelques vieux romans et l'unique société de Langevin, devenu concierge de l'habitation nouvelle. La guerre avait dépeuplé le pays. La plupart des gentilshommes voisins avaient disparu; d'ailleurs, sous la surveillance d'une police ombrageuse, toute communication devint redoutable. Lagrange même, bâti près de l'ancien château de Beaulieu, était dans un site sauvage qui donnait cours dans le pays à d'anciennes superstitions. Le comte était toujours sombre et laconique, son fils ne le voyait qu'à l'heure des leçons et du repas. Cette solitude, cette maison, et tous les affreux souvenirs de son enfance, influèrent sur le caractère de ce jeune homme, où dominaient la mélancolie et l'exaltation.

Un jour son père le fit appeler dans sa chambre, chose extraordinaire dont Hercule fut fort troublé. M. de Limoëlan était assis devant une table de bois blanc et cherchait des papiers dans une cassette. Il se retourna vers son fils, debout à ses côtés.

— On vient d'établir à Paris une école militaire, où l'on doit former d'excellents officiers; j'ai résolu de vous y envoyer. Vous partirez demain.

Hercule regarda son père d'un air où se lisait assez son étonnement.

— Vous porterez l'uniforme de la république et la cocarde tricolore. Vous obéirez à vos chefs comme à moi-même. Soumettez-vous à tout, je vous l'ordonne.

À ce mot de république, une vive rougeur trahit l'indignation du jeune homme.

— Vous vous livrez selon vos goûts, reprit Limoëlan, aux études qui conviennent soit à un ingénieur militaire, soit à un bon officier d'artillerie. Donnez vos soins à tout, s'il est possible, afin qu'on puisse plus tard vous employer selon le besoin. Je vous recommande le maniement des armes. Sachez bien tenir une épée. Vous êtes bon écuyer et bon tireur; exercez-vous encore, et quand vous serez bon officier...

Hercule, le feu dans les yeux, allait répondre mais le père, impatienté de ses soupçons, l'arrêta rudement.

— Que craignez-vous donc? Quand vous serez bon officier, je vous mettrai à la disposition du roi.

A ce mot, le jeune homme confus baissa les yeux.

— Soit que nous reprions les armes, continua M. de Limoëlan, soit que le roi nous revienne par des voies pacifiques, il aura toujours besoin de bons serviteurs. Je vous dirai plus tard ce qui se prépare. Tenez-vous prêt seulement à entrer dans mes vues. C'est assez que vous sachiez dès à présent combien vous pouvez être utile et combien mes motifs sont pressants. Vous en jugerez par ce que me coûte une pareille démarche.

L'effort était visible en effet. Le comte se détourna vite sur d'autres considérations.

— Une guerre de dix ans a décimé les royalistes tant à l'étranger qu'à l'intérieur. La seule affaire de Quiberon érasa d'un coup l'élite de la vieille armée. Nous autres qui avons survécu, nous vieillissons. Que rest-il ensuite? Des paysans, de pauvres gens qui savent mourir à leur manière, mais plus de chefs, plus d'officiers. Vous ne feriez ici que perdre le temps. Les affaires peuvent changer, de face, et dans tous les cas votre carrière serait ouverte.

Hercule n'avait rien à répliquer aux ordres de son père; mais, d'ailleurs, ce projet le remplit de joie. Sortir de l'oïveté, voyager, voir Paris, s'acheminer vers l'épaulette, c'était justement tout ce qu'il pouvait souhaiter. Le comte exécutait promptement ce qu'il avait résolu: le départ eut lieu le lendemain; Langevin n'en eut avis qu'au moment même, quand il fallut seller les chevaux, et le pauvre garçon, les armes aux yeux, demanda la permission d'accompagner M. Hercule à Saint-Elorent, ne fût-ce que pour l'embrasser à son aise. M. de Limoëlan assista froidement aux derniers préparatifs; mais quand son fils tout ému lui tendit les bras, le vieux gentilhomme le serra dans les siens avec une violence mal contenue, et retourna brusquement chez lui.

Langevin revint le soir bien triste; ce départ le laissait absolument seul dans ce désert de Lagrange. M. Limoëlan, par bizarrerie, ne voulait personne pour le servir qu'une vieille femme sourde. D'ailleurs, il n'accordait pas grande confiance à Langevin, qu'on accusait, à tort ou à raison, d'avoir montré certaine timidité pendant la guerre; et le comte, en lui donnant l'étrange titre de concierge, l'avait logé, comme par dérision, dans une mansarde isolée, séparée de Lagrange par des terrains incultes et les ruines de l'ancienne ferme. S'il faut le dire enfin, Langevin n'était point insensible aux bruits qui couraient sur le château de Beaulieu, dont il était fort voisin; et quand on visite encore aujourd'hui ce qui reste de ces ruines formidables, on ne s'étonne point qu'elles aient donné lieu à bien des superstitions.

Ce vieux manoir, transmis jadis aux Limoëlan par alliance, n'était plus habité depuis deux siècles, et Lagrange, qui fut alors construit à peu de distance, sur un plateau assez étendu, conserva longtemps son vieux nom de Château-Neuf, quoique déjà reconstruit et restauré plusieurs fois. Cette dernière maison fut

brûlée, comme on sait, en 1793; M. de Limoëlan n'en retrouva que les quatre murs, où l'on voyait encore les cheminées sculptées des salles du rez-de-chaussée. Pressé de s'y rétablir, il fit seulement recouvrir d'une toiture ces pans de mur qui restaient. Une prairie qui s'étendait autrefois devant la façade principale s'était transformée en aire à battre le grain; de l'autre côté, des jardins en friche descendaient sur une longue pente jusque dans les fossés de l'ancien manoir.

Le château de Beaulieu, dont on ne voit de loin qu'une tour, est en réalité si vaste, que les préaux et les remparts mis en culture faisaient le fond d'une des métairies de Lagrange. La grande tour, qui s'élève sur l'extrême croupe de la colline, plonge jusqu'au fond d'une gorge sauvage, où roule parmi les roches une petite rivière; et, du haut des créneaux, cette vallée profonde et bien boisée semble un gouffre où reluit çà et là le cours de l'eau à travers les sombres feuillages. Cette solitude farouche prêtait à mille contes; mais l'histoire elle-même attachait au vieux château des souvenirs funestes. On prétend qu'il fut habité par Foulques de Sancerre, châtelain féroce, adonné aux maléfices, qui, sur la foi d'un confident abominable, égorgait secrètement de jeunes enfants, afin de découvrir le grand œuvre. Depuis lors, disait-on, les apparitions surnaturelles ne cessaient point dans les profondeurs souterraines de l'édifice. Selon la même tradition, ces souterrains prodigieusement étendus, perçaient le roc, passaient sous la rivière et débouchaient au loin dans la campagne jusque sur les bords de la Loire. Cependant il ne se trouva point dans le pays de curieux assez intrépides pour s'en assurer. Ces passages, s'ils existaient, servaient sans doute pendant la guerre au comte de Limoëlan, dont les prompts mouvements sur l'une et l'autre rive de la Loire semblaient tenir du prodige. En 1793, on essaya souvent de brûler Beaulieu, mais la vieille muraille résista, et les soldats de la république ne purent que souiller ces voutes féodales d'odieuses orbes, dont le souvenir se mêlait aux anciennes superstitions.

Quand on interrogeait M. de Limoëlan sur ces mystères, il affectait un grand mépris pour rassurer ses gens. Hercule, la tête échauffée depuis son enfance par les récits qu'on en faisait, tenta souvent de pénétrer dans l'intérieur du château; mais il fut arrêté par des grilles de fer inébranlables.

Au surplus, si les frayeurs de Langevin s'étaient ranimées, ce ne fut point sans sujet. Sa maison étant située à égale distance de Lagrange et du vieux château, il fut troublé plusieurs fois par des spectacles assez extraordinaires. Une nuit, entre autres, réveillé par les sifflements d'un orage qui ébranlait ses fenêtres, il vit distinctement une traînée lumineuse sortir de la vallée, derrière la grande tour de Beaulieu. Ce feu, qui ne fut suivi d'aucun bruit, ne ressemblait point à la foudre, et Langevin ne put voir là que l'effet d'un maléfice. Il crut aussi plusieurs fois, et toujours dans la nuit, apercevoir des ombres qui rôdaient au pied des murs de Beaulieu; mais son maître ayant rebuté les premières communications de ce genre, il pensa qu'il fallait se taire. M. de Limoëlan d'ailleurs devenait de jour en jour plus farouche et plus affairé. Langevin l'approchait à peine en lui apportant de temps à autre quelque lettre venue de Paris. Il se doutait bien que ces lettres étaient de M. Hercule; mais le comte les recevait d'un tel air, qu'il n'avait jamais osé, malgré tout son désir, s'informer de son jeune maître. Deux ou trois de ces lettres, qu'on fera connaître, expliqueront ce qui se passa alors entre le père et le fils.

Limoëlan, en envoyant son fils à Paris, n'avait pas fait certaines réflexions qui le frappèrent

rent dans la suite. La France était alors ivre de triomphes. L'Europe coalisée et refoulée de toutes parts, les merveilleuses campagnes d'Italie et d'Égypte, la dernière levée de l'ouest comprimée, pouvaient faire croire que cette république, qui n'était déjà plus qu'un nom, avait enfin vaincu tous ses ennemis tant au dedans qu'au dehors; l'enthousiasme public enivrait surtout cette jeunesse des écoles militaires, appelée à figurer bientôt à son tour sur le théâtre de ces guerres glorieuses. L'élévation rapide de tant de généraux, la grande fortune de Bonaparte, l'étude exclusive des sciences physiques, l'ardente lecture de tous les ouvrages enfantés par le génie révolutionnaire, tout contribuait à nourrir parmi ces élèves une exaltation qui s'attachait encore au fantôme de la république, et le pouvoir nouveau ne jugeait point à propos de contrarier ces illusions, qu'il employait à son profit. Hercule de Limoëlan fut jeté dans cette brûlante atmosphère.

Quand il entra dans l'école, il venait de s'y former justement une conspiration qui n'était d'abord qu'un jeu d'enfant, sous la conduite d'un certain Marius Malseigne, jeune homme fougueux, hardi, emporté dans ses opinions qui s'était attribué une grande autorité, et qui rêvait, pour ainsi dire, entre ses camarades. Sa taille haute, la violence de ses propos, de grands airs de générosité et de résolution, expliquent cette influence. Par l'apparente conformité des sentiments, aussi bien que par la division profonde de leurs opinions, s'il est possible toutefois d'expliquer cette bizarrerie, Hercule se trouva bientôt fraternellement lié avec ce jeune homme.

A cette époque, le parti républicain, c'est-à-dire les restes du jacobinisme de 93, intriguait encore dans l'ombre contre un pouvoir mal affermi. D'ajés ses efforts s'étaient marqués par des entreprises célèbres et des projets d'assassinat contre la personne du premier consul. Ses vues se tournèrent enfin sur ce foyer de républicanisme entretenu dans l'école. D'anciens montagnards et nouërent des relations, dirigèrent ces jeunes courages et la conspiration prit de l'importance; mais la police avertie veillait Marius Malseigne, dans l'école, demeura le chef du complot.

A la date du 11 brumaire an x (2 novembre 1802), M. de Limoëlan écrivait à son fils:

« Vos études sont à peu près achevées. Si vous m'avez obéi, vous devez être tel que je voulais que vous fussiez. Dans tous les cas, pour des raisons pressantes, je vous prie et vous ordonne de quitter Paris sur-le-champ, et de venir, dès que vous aurez reçu cette lettre, me rejoindre à La G..., où je vous communiquerai mes intentions.

« G. DE L. »

Hercule répondit à cette lettre :

« MON TRÈS HONORÉ PÈRE.

« Vous m'avez élevé dans la loyauté, et je compte que vous me pardonnerez de me montrer digne de vos leçons et de vos exemples. Vous me faites l'honneur de m'appeler auprès de vous en des intentions que je connais ou que je devine; j'oserai vous avouer que ma conscience me défend de m'y conformer. Il ne m'appartient pas d'entrer en discussion avec un père respecté, que je crains déjà de trop affliger; mais la cause qu'il défend ne me paraît plus la meilleure. S'il faut le dire enfin, puisque c'est ma seule excuse, je suis républicain, prêt à verser mon sang pour des principes sacrés où je vois l'unique salut du monde. Je dois à la patrie l'emploi des connaissances qu'elle m'a données. L'Europe entière nous attaque; c'est contre l'Europe que je tirerai l'épée. On m'offre une lieutenance d'artillerie au sortir de l'école, et j'espère, les choses étant

ainsi, que vous me conseillerez de l'accepter. Si, malgré cet aveu que je n'ai pu retarder, vous me permettez d'aller vous servir dans mes bras, tous mes vœux seront comblés. Quoi qu'il advienne, veuillez, cher et noble père, me tenir pour votre tendre et respectueux fils.

“HERCULE DE L.”

Par le retour du courrier, Hercule reçut ces quelques mots :

“ Vous n'avez plus aucun droit de vous présenter à La G..., si ce n'est à titre d'ennemi. J'espère, pour vous, ne vous y revoir jamais.”

Hercule s'était abusé sur les suites d'une pareille déclaration. Déçu par l'absence, par le monde qui l'entourait, il s'était figuré, dans une illusion assez ordinaire, que les convictions contraires s'affaiblissaient de toutes parts ; il comptait d'ailleurs auprès de son père sur l'esclat de sa franchise et de sa droite intention. La lettre du comte le rappela durement à la vérité ; il y reconnut trop le caractère paternel et son inflexibilité véritable pour essayer de répondre. Très touché, très combattu pourtant, il s'ouvrit de ses chagrins à Malseigne, et celui-ci ne manqua point d'en tirer avantage pour jeter tout-à-fait Hercule dans ses projets ; il ne lui montra dans cet événement qu'un nouveau sacrifice à faire à la cause de la liberté, et ce stoïcisme républicain était tout propre à séduire le noble cœur du jeune Limoëlan.

Quant au changement de ses opinions, il s'explique aisément après ce qu'on a dit. Sa jeunesse, des séductions de tout genre, sa vive amitié pour Malseigne, tout y avait contribué et peu de tems avait suffi pour dévouer aux théories républicaines l'énergique fidélité de ce vieux sang royaliste et breton. Cependant il refusa longtemps d'entrer dans la conjuration de Malseigne, uniquement retenu par des considérations de famille ; il se croyait libre à l'égard de son père pour le fond de ses opinions ; mais il n'était point sans scrupules sur ce vieux nom qu'il portait, exposé, en pareille occasion, aux chances d'un procès criminel. La dernière lettre de son père le décida ; il entra dans le complot, et devint le second de Malseigne pour la prochaine exécution.

Quand à la lettre du comte qui hâta sa décision, on devine assez que M. de Limoëlan avait pu juger dès longtemps les progrès du changement de son fils.

L'exécution du complot fut remise à l'époque où les élèves de la première promotion, dont faisaient partie Malseigne, Hercule et leurs complices, sortiraient de l'école pour attendre les ordres du ministre et leur nomination dans les divers corps de l'armée. Le plan se réduisait à refaire un 1er prairial, à soulever les faubourgs, appuyés cette fois de forces militaires. Les officiers gagnés étaient en petit nombre ; mais on comptait à la fois sur leur uniforme et sur les démonstrations populaires pour décider le mouvement des troupes. On devait se saisir des consuls, dissoudre le corps législatif et convoquer une nouvelle convention nationale, avec le plein exercice de la constitution de 93 ; mais ce projet audacieux se ressentait de la jeunesse des conjurés, et les vétérans de la révolution qui s'y étaient mêlés prirent leurs mesures pour se tenir à l'écart en cas de revers. En effet, la police suivait les progrès de l'entreprise et la laissait mûrir à loisir, n'y voyant qu'une occasion profitable pour le gouvernement, et comptant que la punition des plus coupables parmi ces jeunes officiers fournirait un exemple salutaire à l'armée.

Le moment de sortir de l'école arriva, et les élèves se répandirent dans Paris ; mais diverses divisions, dont Hercule connut la cause trop tard, amenèrent des délais : il s'était logé dans la rue Saint-Hyacinthe, fort découragé, fort nigri

par des lâchetés et des défections qui se multipliaient au moment du péril. Enfin la conspiration n'était plus qu'à trois jours de dénouement, quand, un soir, comme Hercule rentrait chez lui après une journée accablante, deux hommes embusqués dans son escalier, se jetèrent sur lui. D'autres attendaient dehors avec une voiture de place ; on le conduisit à la Conciergerie, tandis que sa chambre était forcée et ses papiers saisis. Après un interrogatoire assez bref à la police, on le mena dans une prison militaire, sans qu'il sût rien de ce qui s'était passé à l'égard de Malseigne, de Simon et de ses autres complices : il ignorait surtout que son ami, son frère d'armes, Malseigne lui-même, circonvenu, séduit par des promesses, eût vendu tous ses secrets au ministre de la police, mais dans sa profonde mélancolie cette arrestation acheva de l'abattre. On ne trouva chez lui que des papiers insignifiants ; malheureusement on saisit ailleurs une de ses lettres, qui fut mise sous les yeux du premier consul. On la rapporte ici parce qu'elle fait connaître son caractère, ses dispositions du moment, et son invincible répugnance pour certains hommes dont cette intrigue l'avait rapproché. Cette lettre s'adressait à Malseigne.

“ Mon ami, Simon te remettra cette lettre au nom de Durand ; ne réponds point, ou sers-toi d'une autre voie. J'ai besoin d'épancher les dégoûts qui m'étouffent. Je pense à toi pour me souvenir qu'il est encore dans le monde des âmes honnêtes. Ne me crois pas découragé néanmoins. Le pire qu'il nous puisse arriver, c'est de mourir : tant mieux, ce monde ne me donne point envie d'y demeurer long-temps. Voilà encore cet A., ce tueur, cet enragé d'égalité, qui passe à l'ennemi et qui entre dans l'état-major du César, sur la foi de je ne sais quelles récompenses qui ont tenté sa lâcheté. Heureusement il n'est dans le secret de rien ; mais on eût pu l'y mettre, et cela fait trembler. Ainsi tous ces hideux sans-culottes se couvrent à présent de dorures, et s'en vont les uns après les autres ramper aux Tuileries ! Et un si terrible effort vers la liberté n'a pu enfanter qu'un troupeau de valets au service du premier tyran qui les voudra payer ! Mêmes courages, même infamie parmi les soi-disant nôtres. J'ai long-temps conversé l'autre jour avec nos débris de la *Montagne*. Ces gens-là font lever le cœur. Ils n'ont pas fait un pas hors de la mare de sang de 93 ; ils ne regrettent que les orgies d'Hébert à Auteuil, et n'ont encore à la bouche que les trois ou quatre sottises atroces de ce temps-là, *la coupe de la loi, la justice du peuple*, etc. On les comprend assez, les misérables ! C'est la tyrannie qu'il leur faut à la place de ceux qui l'exercent, c'est de l'or et du sang ; ils y mettent même un cynisme qui épouvante. D'ailleurs profondément ineptes, tout enivrés de leur règne d'un jour, tout bouillans de poursuivre leurs crimes, leur ignorance étouffe, leur langage effraie. Qu'avons-nous de commun avec eux ? que veulent-ils et que voulons-nous ? Tout est à reprendre dans la révolution ; parmi ceux qui l'ont conduite, ou plutôt qui l'ont souillée et perdue, je ne vois pas un homme digne de respect ni même de pitié. Je ne dis rien de Mirabeau, qui ne voulait que de l'argent et du bruit, et qui ne fut qu'un instrument justement brisé quand il devint inutile. Les girondins, demi-lâches, demi-scélérats, ne savent où ils vont ni ce qu'ils veulent, et s'effraient d'un mouvement qu'ils ont causé ; ils ne s'arrêtent dans le crime que quand le crime les menace eux-mêmes, et se laissent enfin sottie-ment égorgés. Pour Danton, je n'ose seulement me figurer ce hurlleur sanguinaire, payé par la cour, par les factions, par tout le monde, qui se repose de ses boucheries, le verre à la main,

parmi des prostituées, et qui recommence, dans les hôtels qu'il a pillés, les orgies de cette noblesse qui du moins n'égorgait personne. Parlerons-nous de ce venimeux Robespierre, qui sacrifie à sa vanité bestiale jusqu'à ses complices, jusqu'à Desmoulin et Danton dont *le sang l'étouffe* ? La liberté, la patrie ne sont plus rien si l'on a sifflé les platitudes de ce pédant sinistre qui expire enfin avec les convulsions d'un reptile impur, dans ce sang dont il s'est trop gorgé. Eh bien ! que t'en semble ? une plus abjecte tyrannie souilla-t-elle jamais le souvenir des hommes ! Les constitutions, le croirait-on ? se succèdent d'année en année et ne sont que des impostures ; la guerre et l'échafaud détruisent les peuples, et le tout aboutit à couronner cinq malheureux de chapeaux empanachés à la Henry IV. Qu'est-ce qui l'emporte, le crime ou la démençe ? O honte ! ô patrie ! ô nom sacré de la liberté déshonoré par des monstres ! ô cause de l'humanité à jamais compromise ! Est-ce donc pour cela que la France s'est noyée dans le sang, qu'on a osé tout ce que nous avons vu ? La France a été dupe, et je l'explique à ma manière : le gros de nos assemblées fut composé d'hommes imprévoyans et sans courage que quelques scélérats dominèrent par la terreur. Rappelle-toi la convention, rappelle-toi ces centres, c'est-à-dire la majorité, votant sous les poignards ou à l'ombre de la guillotine. Détrouffés, dégoûtés de la révolution, ils s'en retirent au plus vite et se vendent, comme tu vois, au plus bas prix. La même chose eut lieu dans la nation, elle est aujourd'hui refroidie, exténuée, elle rouvre les yeux. Que devient donc ce prétendu mouvement révolutionnaire qu'on a cru général ! Il n'a jamais été dans la multitude, et je refuse de le reconnaître dans cette minorité de scélérats dont je parle, et qui me feraient rougir d'aimer la liberté, s'ils la soutenaient. Si tu doutes de cet état de la France, vois dans les bras de qui elle se jette. Je craindrais de te décourager si je te connaissais moins ; la vertu ! la vertu ! voilà le signe des miens ; c'est à nous de la faire triompher ; du moins il nous sera doux et glorieux de mourir pour elle.

“ Salut et fraternité.”

Cette lettre fut livrée à l'autorité par Malseigne lui-même, dont la trahison ne coûtait guère : l'ambition, la faiblesse qui se cache toujours sous les dehors violens, ses opinions même poussées à l'extrême, l'avaient tout porté dans le camp ennemi. Le gouvernement ne daigna pas ébruiter une entreprise qui avait si peu de gravité. Malseigne, nommé coup sur coup capitaine et adjudant, fut envoyé dans les corps d'armée de l'ouest. L'autorité nouvelle en agissant volontiers de la sorte pour apaiser ses ennemis nombreux et les partis qui grondaient encore. Tous les papiers de ce complot imprudent furent également livrés ou saisis jusqu'à la lettre suivante, adressée par Hercule, du fond de sa prison, à l'un des plus jeunes complices, nommé Simon, qui ne fut pas même arrêté.

“ Nous n'avons plus, cher Simon, qu'à rendre l'âme sous le pan du manteau. Voici le dernier coup. Qui l'eût deviné ! C'est la plus surprenante horreur de ce temps qui en produit de belles. Je crois rêver en traçant ces quatre mots : *Malseigne nous a vendus* ! Une chose me console, c'est qu'il est à peu près sûr que je serai fusillé dans huit jours. Le dictateur triomphe. Ce n'était rien pour lui que de nous tuer, il a voulu nous déshonorer, et il n'y réussit que trop avec ce lâche. Quelle honte, quel spectacle pour un Français digne de ce nom ! Je suis instruit, mais trop tard. Je t'envoie ce dernier adieu malgré les précautions de mes

géoliers. J'attends la mort, mais je meurs fidèle aux opinions que tu me connais.

Vive la république !

Cette lettre fut remise, avec la première, dans les mains du premier consul, qui se connaissait en hommes, et qui sut apprécier celui-ci. Bonaparte, qui prenait grand intérêt à cette brillante école récemment fondée, voulut connaître jusqu'aux derniers détails de cette prétendue conspiration. Il n'y vit qu'un coup de jeunesse et nul motif de se priver, dans un avenir prochain, de bons et savans officiers. Les conjurés, qu'on avait dédaigné d'arrêter, furent dispersés dans différens corps. Hercule de Limoëlan, qui parut l'homme le plus à craindre, était en prison, et deux anciens jacobins, agitateurs incurables, furent à cette occasion jetés au château d'If de Marseille.

La dernière lettre d'Hercule ne donne qu'une faible idée de son désespoir. Cette longue machination ourdie avec des hommes qu'il méprisait pour la plupart, l'état des choses publiques dont il était si cruellement blessé, les triomphes de ce gouvernement soutenu par la gloire et le génie d'un homme extraordinaire, aussi bien que par les lâchetés de ses adversaires, tout semblait depuis long-temps se succéder pour accabler son courage ; l'inconcevable trahison de Malseigne fut, comme il le disait, le dernier coup. Dès le premier moment, il résolut de se tuer dans sa prison ; mais, en y songeant mieux, il fut d'avis, dans sa haine farouche, qu'il ne fallait point épargner le sang d'une autre victime à la pourpre des nouveaux Césars ; et peut-être eut-il aussi la pensée de prouver à son père, par une telle mort, qu'il n'était point tout-à-fait indigne de sa famille.

Il s'attendait donc à subir le jugement expéditif d'une commission militaire. Deux jours se passèrent, mais le soir même du second jour il entendit tirer précipitamment les verrous de sa porte ; le guichetier s'arrêta sur le seuil, et le prisonnier vit entrer un homme de petite taille enveloppé d'une grosse lévite, et dont il ne put distinguer le visage. Il se crut dévoué à quelque une de ces exécutions secrètes dont on accusait le gouvernement consulaire, il soupçonna quelque tentative de la police pour lui arracher de nouvelles révélations ; mais l'homme, sans lui laisser le temps de conjecturer, lui demanda d'un ton brusque et moqueur s'il n'avait point conspiré avec les chouans pour la maison de Bourbon.

Cette question surprenante le déconcerta à tel point, qu'il put à peine répondre.

— En ce cas reprit l'homme à la lévite, vous n'auriez pas grande répugnance à commander une compagnie dans les départemens de l'ouest où la guerre s'est rallumée ?

— Général, dit Hercule en reconnaissant le personnage, est-ce une manière de me demander une trahison ?

— Si je vous en croyais capable, je vous ferais fusiller sur-le-champ ; mais je suppose que vingt-quatre heures de cachot vous ont ouvert les yeux sur une folie coupable abandonnée de tous vos complices. On ne trahit personne quand on s'appelle comme vous.

On sait que déjà Bonaparte commençait avec la noblesse ce système de séductions qu'il poursuivit plus tard. L'ancien éclat du nom de Limoëlan l'avait frappé autant que le caractère du jeune homme qui le portait.

— C'est pourquoi, général, répondit Hercule, je mourrai ou vivrai comme on voudra, attaché à mes opinions.

— Eh bien ! monsieur, on s'en servira, de vos opinions ; en attendant, la France vous demande votre épée. Vos opinions vont-elles la lui refuser ?

— Non, mon général.

L'homme s'approchant du prisonnier, lui frappa sur l'épaule en souriant.

— C'est parce que je vous connais, monsieur de Limoëlan, que je suis venu vous faire moi-même cette proposition. Je savais d'avance votre réponse. On s'assure d'un homme comme vous en le menant devant l'ennemi ; il n'a plus là qu'une chose à faire.

Il reprit, sans laisser à Hercule le temps de répondre :

— Vous êtes libre dès à présent. Vous trouverez demain votre brevet aux bureaux de la guerre. Partez immédiatement. Je me souviendrai de vous.

L'homme se retira aussi brusquement qu'il était entré, laissant Hercule plein d'agitation et d'incertitude. En repassant le peu de paroles qu'il venait d'entendre, et ce mélange d'impatience, d'autorité, de bienveillance qui les avait accompagnées, il demeurait humilié de n'avoir pu répondre, et pourtant il ne voyait point par quel moyen il eût pu résister à une manœuvre si suspecte.

Il sortit le lendemain de sa prison sans grande joie, et trouva son brevet à l'état-major, avec un ordre de quitter Paris sur-le-champ pour rejoindre son corps cantonné à Châteaubriant, dans la Loire-Inférieure. Sa seule disgrâce, que la supériorité du grade semblait compenser, fut qu'il n'entraîna point, du moins pour le moment, dans l'arme spéciale de l'artillerie ou du génie ; il fut nommé capitaine d'infanterie.

EDOUARD D'OURLIAC.

(A continuer.)

L'empereur Nicolas et la Pologne.

Dès que la révolution polonaise fut étouffée l'autocrate donna un libre cours à son farouche ressentiment. Les supplices et les confiscations se succédèrent sans relâche, et les vaincus purent comprendre que c'était là le commencement d'un régime de terreur dont le but définitif ne pouvait être que l'extirpation totale de la nationalité, de la langue et de la race polonaise. Il y avait eu de nombreuses arrestations, et l'instruction de ce vaste procès fut si longue, que bien des prisonniers trouvèrent la mort dans leurs cachots, la mort au milieu des tortures morales et physiques, la mort lente et sans consolation. Enfin, le 3 juillet 1833, un ukase, signé du lieutenant-général Soulimin, décréta la mise en jugement de deux cent quatre-vingt-six personnes accusées d'avoir excité à l'insurrection du 29 octobre 1830 et d'y avoir pris part. Le jugement ne fut rendu que l'année suivante, et le 4 septembre 1834, l'empereur daigna commuer quelques condamnations capitales aux travaux forcés dans les mines de Sibérie ; quelques condamnations aux fers en travaux forcés dans une place forte, etc... Les décrets contre les contumaces furent confirmés ; ils condamnaient deux cent quarante-neuf individus à être pendus, neuf à avoir la tête tranchée, sept aux fers.

Etrange élémence que celle de l'autocrate, et vraiment ses victimes durent lui savoir gré de les avoir soustraits au dernier supplice pour leur en faire endurer un cent fois pire que la mort. Au surplus, on avait déjà pu apprécier cette générosité dans l'affaire du prince Sanguszko. Ce prince, héritier d'une des premières familles de Pologne, avait pris part à la révolution. Il fut fait prisonnier et condamné à la perte de la noblesse, à l'exil et à la confiscation de ses biens. Quoiqu'il eût servi dans le royaume de Pologne proprement dit, et qu'il y eût été arrêté, il fut jugé comme Lithuanien,

c'est-à-dire comme sujet de l'empereur, par cela seul que ses propriétés étaient situées en Lithuanie, province polonaise incorporée à la Russie. Le jugement fut soumis au tzar, et l'on espérait qu'il se montrerait magnanime envers le prince captif. Voici ce qu'il fit : il prit une plume et écrivit en marge de l'arrêt ; "LE CONDAMNÉ FERA LE VOYAGE DE SIBÉRIE A PIED !"

La mère du prince accourut à Saint-Petersbourg, non pour implorer le pardon de son fils, mais pour obtenir un soulagement aux souffrances physiques qu'il allait subir. On insinua à cette femme infortunée que peut-être pourrait-on accorder quelque chose à son fils, pourvu que celui-ci déclarât n'avoir fait, en prenant les armes, que céder à un accès de désespoir occasionné par la mort de sa femme. Le prince refusa avec indignation, et subit son châtiement de la façon ordonnée par le despote. Sa mère n'a jamais pu savoir dans quelle partie de la Sibérie on l'avait relégué.

On n'avait pas attendu la fin du grand procès pour frapper des victimes. Dès les premiers mois de l'année 1832, on rencontrait sur les routes de la Russie de longues colonnes de Polonais de toute condition, qui enchaînés dix par dix, étaient conduits à pied en Sibérie. On calculait déjà à cette époque que plus de soixante mille Polonais avaient été ainsi envoyés dans les déserts glacés de la Russie asiatique (1).

Les confiscations ne s'étaient pas, non plus, fait attendre. Les listes que nous avons sous les yeux commencent à l'année 1832 ; elles contiennent plus de cinq mille noms. Et cependant n'est qu'une petite partie des spoliations exercées par le gouvernement russe au détriment des Polonais. Il nous a été impossible de nous procurer toutes les listes, les journaux allemands, les gazettes de Varsovie et le décret du 28 juin 1835, signé du prince Paskévitch, n'indiquant que les noms dont nous avons fait le relevé. Les tables de proscription de la Pologne sont nombreuses, et quelques listes, parmi celles qui n'ont pu être réunies à nos documens sont extrêmement chargées. On peut donc calculer que les confiscations s'élevèrent à plus de dix mille.

Vent-on savoir maintenant quelle masse de richesses représentent approximativement ces vols officiels ? Pour cela, il faut fixer la base sur laquelle la valeur des biens est établie en Russie et en Pologne. Les fortunes s'évaluent suivant le nombre des paysans, ou des âmes, comme on dit chez les Russes. Or, une âme vaut, en moyenne, 1,000 francs, les enfans et les femmes non-compris, car ils ne comptent pas. En prenant au hasard une page de nos listes, nous trouvons que les trente neuf confiscations que contient cette page, représentent, d'après les chiffres qui accompagnent chaque nom, vingt et un mille quatre cent trois paysans, ou 21,433,000 fr. (2). En nous servant de cette appréciation comme terme de comparaison, nous aurons, pour les cinq mille confiscations désignées ci-dessus, un capital d'environ 2,743,000,000 de fr. Encore faut-il remarquer que la page qui a été prise par nous pour règle de nos évaluations indique des fortunes ordinaires, et que nous n'y voyons ni les Sapieha, ni les comtes Pac, ni les Zaluski, ni les Olizar, ni tant d'autres Polonais dont les richesses étaient véritablement colossales. Notre appréciation est donc plutôt au-dessous de la vérité ; et pourtant voilà une somme de deux milliards

Discours de M. Cuthr Fergusson, dans la séance de la chambre des communes du 28 juin 1832.

(2) Voyez la Pologne dans ses anciennes limites, par Gluchowski, p. 520. (Nous croyons que Gluchowski est un pseudonyme qui cache le nom d'un des militaires les plus éminens de la révolution polonaise.)

sept cent quarante-huit millions pour cinq mille noms seulement. On peut, d'après cela, se faire une idée de la masse totale des déprédations de la Russie. Veut-on que nous ayons exagéré de moitié? Resterait toujours un milliard trois cent soixante-quatorze millions!

C'est surtout en lisant ces listes de confiscations qu'on voit jusqu'à quel point de fureur, et presque de démence, l'empereur Nicolas a poussé l'esprit de vengeance et de persécution. Nous voyons, par exemple, la comtesse Malachowska dépouillée de ses biens, *pour avoir résidé en Pologne avec son mari*, suivant les propres termes du décret impérial; nous voyons M. Ruczynski perdre les siens, *parce que son fils était dans le royaume de Pologne* pendant la révolution; M. Roniker subit la confiscation, *parce que son fils était dans les écoles du royaume de Pologne*; M. Miasowski est ruiné, *parce que son fils s'était joint aux insurgés*; Mme Zagorska est réduite à la misère, *pour avoir passé en Gallicie sans la permission du gouvernement*; Mme Wyńska est spoliée, *parce que son fils a passé dans le royaume de Pologne*; l'empereur dépouille M. Pruzinski de sa fortune, *parce que son fils est en Autriche*; M. Wisniewski subit le même châtement, *à cause de son séjour à Cracovie*; Mme Falius se voit enlever tout ce qu'elle possède *parce que son fils a quitté le pays sans la permission du gouvernement*, etc., etc. Cela vous paraît monstrueux, invraisemblable, impossible, n'est-ce pas? Pourtant nous n'inventons rien, nous ne livrons même rien aux conjectures; nous n'avons fait que copier les propres expressions des ukases spoliateurs. Et quand on songe que toutes ces abominations ont été ordonnées trois, quatre ou cinq ans après la victoire, par conséquent de sang-froid, à tête reposée, avec toute la réflexion possible, en pleine paix, en toute sécurité, on se demande si la Russie et la Pologne ne vivent pas sous le spectre sanglant d'un Néron ou d'un Domitien.

On s'arrête difficilement sur la pente du despotisme et de la vengeance aveugle. La barbarie moscovite inventa d'autres moyens de persécution encore plus cruels. Des milliers de Polonais allèrent rejoindre leurs compatriotes en Sibérie; beaucoup furent transportés dans les lancées, et dans les parties les moins peuplées de la Russie; d'autres, en grand nombre, furent condamnés aux travaux publics dans les villes de l'empire; d'autres enfin, et ce n'étaient pas les moins à plaindre, furent incorporés dans les bataillons de discipline de l'armée impériale ou envoyés contre les Circassiens. Une seule ordonnance du 9-21 novembre 1831 prescrit la déportation de cinq mille familles de gentilshommes polonais par le gouvernement. Et comme le gouverneur de la Podolie, à qui s'adressait cet ordre, avait demandé de nouvelles instructions pour l'exécution de la volonté impériale, le ministre de l'intérieur répond, en date de Pétersbourg, 6-18 avril 1832, qu'il faut déporter: "1^o Les gens qui, ayant pris part à la dernière insurrection, sont revenus témoigner leur repentir au terme fixé; ceux aussi qui, ayant été compris dans la troisième classe des coupables, ont obtenu la haute grâce de Sa Majesté; 2^o les personnes qui, par leur manière de vivre et d'après l'opinion des autorités locales, excitent la méfiance du gouvernement, et peuvent devenir suspectes." Le ministre continue; "Sa Majesté, en confirmant ces réglemens (relatifs à l'exécution), a daigné ajouter de sa propre main: Ces réglemens doivent servir non-seulement pour le gouvernement de Podolie, mais encore pour tous les gouvernemens occidentaux; Wilna, Grodno, Witebsk, Mohilew, Bialystok, Minsk, Volhynie, Kiiowic; ce qui fait en tout quarante-cinq mille familles.

Voilà comment la Pologne a été progressivement dépeuplée. Mais cette œuvre de Vandale fut complétée par une mesure encore plus atroce: Le 19 février 1832, l'ordre fut envoyé aux autorités russes de Pologne de faire main basse sur tous les enfans mâles, vagabonds, orphelins, ou pauvres, et de les diriger sur Minsk, pour les incorporer dans les bataillons des militaires cantonnistes, et les diriger ensuite sur les compagnies coloniales. Comme, dans le royaume de Pologne proprement dit, les classes pauvres forment les dix-neuf vingtièmes du total des habitans, enlever leurs enfans, c'était, en réalité, faire disparaître la grande majorité de la génération naissante.

Quant aux provinces réunies à la Russie (Lithuanie, Samogitie, Volhynie, Podolie et Ukraine), cette mesure y fut appliquée à tous les enfans des deux sexes et de toutes les classes. Pour trouver les enfans pauvres, on eut recours à un subterfuge infâme: on invita, par l'intermédiaire des commissaires de police, tous les gens qui auraient besoin de secours pour leurs enfans, à venir s'inscrire chez ces fonctionnaires. Beaucoup de pères de familles pauvres, dans Varsovie et dans les provinces, trompés par ce perfide appel, tombèrent dans le piège et livrèrent leurs noms, en désignant le nombre de leurs enfans. Dès que les autorités russes virent les listes à peu près complètes, elles firent saisir les enfans de ces malheureux, en disant que l'empereur, dans sa munificence, les prenait sous sa protection et les ferait élever. On agit plus franchement à l'égard des soldats et sous-officiers des vétérans: on s'empara de vive force de leurs fils, bien que la plupart d'entre eux, domiciliés à Varsovie, eussent les moyens d'élever leur jeune famille. On fit mieux: pour aller plus vite et s'épargner le soin des recherches, on exécuta dans les écoles élémentaires des paroisses et des arrondissemens de Varsovie, des *razias*, qui procurèrent l'arrestation d'une foule d'enfans mâles. Toutes les institutions de bienfaisance se virent de même enlever leurs jeunes pensionnaires; nous citerons, entre autres, l'école établie dans les casernes d'Alexandre pour les fils des soldats, et l'hôpital de l'Enfant-Jésus, consacré aux enfans trouvés. On peut bien penser, du reste, que l'ukase impérial, quoique restreint aux enfans orphelins, vagabonds ou pauvres, fut, dans la pratique, étendu à tous les enfans dont les parens avaient le malheur de déplaire à la police moscovite. Des milliers de jeunes garçons furent arrachés des bras de leurs familles éplorées, sans pitié pour le désespoir de leurs mères, pour les supplications et les larmes de tous ceux qui les entouraient. Le foyer domestique fut envahi, souillé par les shires de Paskévitch; il y eut des scènes lamentables, des drames déchirans: l'amour maternel aux prises avec la vengeance implacable d'un tyran, ce qu'il y a de plus saint, de plus respectable au monde, en présence de ce qu'il y a de plus odieux. Le 5 mai 1832, quatre convois, chacun de cent cinquante enfans, avaient déjà été secrètement expédiés de Varsovie seulement. Le cinquième, composé de vingt et quelques chariots remplis de garçons de six à dix-sept ans, fut organisé en plein jour, le 17 du même mois. "Depuis quelques jours, écrivait un témoin oculaire, le temps était froid et humide. Ce jour là (le 17 mai) la pluie tombait à verse, toutes les rues étaient désertes, quand tout à coup on entend le roulement des voitures et le pas des chevaux, des gémissemens et des cris perçans de femmes. C'était une caravane d'enfans viv, partie des casernes d'Alexandre, s'avançait vers le pont de Praga, par le quartier Nowe Miasto, la rue Podwale et le faubourg de Cracovie. Chacun cherche chez lui ce qu'il

a de provisions, de vêtemens ou d'argent, l'envoie ou l'apporte aux voitures, pour ces êtres innocens arrachés pour toujours à leurs familles. De malheureuses mères ne veulent pas les quitter, elles s'efforcent d'arrêter les voitures; tout le monde partage leur douleur, tous versent des larmes.... Pleurs inutiles! le désespoir d'une mère avait jadis désarmé la rage du lion de Florence; il n'a pu toucher les barbares envahisseurs de la Pologne!" Nous laissons à deviner les souffrances de ces enfans pendant les longs voyages auxquels on les condamnait. Exposés aux intempéries de la saison, mal vêtus, encore plus mal nourris, couchant, la nuit, dans des écuries ou dans des granges, brutalisés par les Cosaques qu'on leur donnait pour escorte, le plus grand nombre succombait à la fatigue, au chagrin et aux privations. Quelquefois on les faisait marcher à pied, quand les petites voitures réservées aux malades étaient pleines. On abandonnait sur la route, en laissant auprès d'eux des vivres pour deux ou trois jours, ceux qui tombaient de lassitude et d'épuisement. Heureux les morts! Heureuses les victimes que Dieu, dans sa miséricorde rappelait à lui avant qu'elles eussent atteint le but de ce pèlerinage de martyrs! car les survivans sont devenus la proie de cet ennemi que leurs aînés ont combattu. Devenus les serviteurs de leurs bourreaux, ils expieront toute leur vie, le crime héroïque de leurs pères. Ils sont perdus pour leurs familles, perdus pour leur patrie dont ils ignorent même la langue; de ces hommes nés pour la liberté on a fait des esclaves; le despotisme a pollué leur âme candide, et leur a soufflé le poison de la servitude. Certes, parmi les crimes du gouvernement russe, celui-ci est le plus horrible, le plus révoltant.

La compression de l'esprit révolutionnaire fut tout aussi violente, elle s'accomplit par des moyens non moins criminels. Toutes les institutions qui pouvaient servir au développement de l'intelligence des Polonais furent abolies. On enleva même aux vaincus la consolation de la lecture. C'est ainsi que l'université de Varsovie fut supprimée, et sa bibliothèque enlevée pour être transportée à Saint Pétersbourg. On n'y laissa que les ouvrages de théologie, de médecine et d'astronomie. Les livres de jurisprudence eux-mêmes ne trouverent pas grâce devant sa majesté Nicolas. C'est ainsi également que la Société des amis des sciences à Varsovie fut dissoute, et sa bibliothèque confisquée, comme celle de l'université (1). La société des piaristes subit le même sort ainsi que l'université de Wilna et le lycée de Krzemieniec. Les couleurs nationales de la Pologne furent abolies. Un ukase du 24 juillet 1832 supprima l'uniforme polonais. Tout individu soupçonné d'avoir des opinions politiques fut placé sous la rigoureuse surveillance de la police, vexé, persécuté sans relâche. Chaque jour, des arrestations arbitraires épouvantèrent la population de Varsovie et de toutes

(1) Nous ne savons si le transfert des livres polonais s'est effectué comme celui de l'ancienne bibliothèque de Varsovie, dévalisée par Catherine II. Lors du premier déménagement, les Cosaques chargés de l'opération mutilèrent et détruisirent une quantité d'ouvrages précieux. Quand il se trouvait des volumes trop grands ou trop gros pour entrer dans la caisse préparée pour les recevoir, ils les coupèrent en deux, sans autre cérémonie. Il est vrai que les morceaux furent fidèlement remis à l'impératrice philosophe. Les Cosaques vendaient en chemin, pour un verre d'eau-de-vie, des manuscrits et des livres rares. A leur arrivée à Saint-Pétersbourg, tout ce qui restait demeura, pendant près d'un mois, exposé à toutes les intempéries de la saison (l'on était en hiver!) Or, comme un grand nombre de volumes avaient été tout bonnement entassés pêle-mêle sur des kibitki, on peut penser dans quel état ils étaient quand on les retira, pour les remettre dans un grenier à foin.

les anciennes provinces polonaises soumises à la Russie depuis 1772. On défendit toute conversation politique; et à ce propos nous citerons, comme modèle du genre, l'ordonnance qui inaugura le règne de la terreur dans le gouvernement de Wilna. On jugera s'il est possible de concevoir rien de plus hideusement tyrannique. Après un préambule assez curieux, le vice-gouverneur Doppelmeier s'exprime ainsi: "Son Excellence le général gouverneur de Wilna, ayant jugé qu'il était nécessaire de poursuivre et d'exiler tous ceux qui deviennent dangereux en publiant des nouvelles et des opinions nuisibles, m'a ordonné, en date du 4-16 juin 1832, d'annoncer à toutes les autorités que leur devoir le plus essentiel est de surveiller tous les employés qui leur sont soumis, non-seulement quant à leur conduite publique et privée, mais aussi quant à leurs liaisons de famille et d'amitié." Les présidents de toutes les autorités, dans leurs rapports fondés sur simple supposition, doivent, pour m'éclairer, énoncer leurs opinions et leurs remarques, pour que, conformément au degré de culpabilité des personnes accusées, on puisse les suspendre de leurs fonctions, ou les leur ôter entièrement, les faire juger ou seulement les soumettre à la surveillance de la police, les arrêter ou les enfermer dans les forteresses, les envoyer au fond de la Russie ou bien en Sibérie.

"Si Son Excellence M. le général gouverneur vient à apprendre la mauvaise volonté, les jugemens téméraires en matière politique, et la conduite suspecte d'un citoyen ou d'un employé, en ce cas les employés supérieurs des accusés et les présidents des autorités respectives seront examinés sévèrement sur les causes qui les ont portés à se tenir à ce sujet; ils seront destitués comme incapables de remplir leurs emplois, et subiront ensuite une punition exemplaire conforme au degré de culpabilité des accusés. Les mêmes règles doivent être observées à l'égard des citoyens, des propriétaires et des gentilshommes polonais."

Nous avons parlé de bibliothèques confisquées; il faut ajouter que la science et la littérature furent proscrites comme suspectes. Une censure, mille fois plus rigoureuse que celle de Saint-Petersbourg, mit obstacle à la propagation des lumières, et sembla prendre à tâche de ramener la Pologne à l'ignorance des siècles passés. Les livres les plus innocents furent sacrifiés ou mutilés par cette insatiable harpie, qui souille tout ce qu'elle touche. On ne trouve plus à Varsovie d'ouvrages sur la Pologne, pas même de simples descriptions. La censure a anéanti ou soustrait au public tout ce qui pouvait rappeler directement ou indirectement le souvenir de l'ancienne monarchie polonaise. M. Marmier dut recourir à l'autorité d'un général pour se procurer un petit volume imprimé à Varsovie, en 1820, sous le titre de *Guide du voyageur en Pologne*, et qui, ajoute cet écrivain, "est bien le guide le plus pacifique, le plus innocent qu'il soit possible d'imaginer." Les censeurs supprimèrent d'un ouvrage tout à fait anodin les mots *révolution française*, et y substituèrent ceux-ci: *changement politique!* un archéologue ne put faire paraître un travail sur les médailles polonaises sous le titre de *Numismatique de la Pologne*, il fallut remplacer ce titre par celui de *Numismatique du Pays!* C'est par des exploits de ce genre que les douaniers littéraires de Varsovie signalent chaque jour leur sollicitude pour les intérêts de leurs patrons. La poste vint au secours de la censure: elle surprit, par d'ignobles indiscrétions, les

secrêts des familles; elle supprima toutes les lettres adressées aux Polonais émigrés ou écrites par eux. En sorte que ces infortunés ont été privés de la seule consolation qui pût adoucir pour eux les douleurs de l'exil. La plupart sont sans nouvelles de leurs familles depuis la fin de la révolution, c'est-à-dire depuis quatorze ans!

.....
Cependant ce lâche assassinat de la Pologne ne s'accomplit pas sans une dernière et vigoureuse protestation. On se rappelle l'insurrection qui, en 1833, menaça les maîtres de Varsovie d'une révolution nouvelle. Quelques réfugiés rentrèrent dans leur patrie, et, ralliant tous les mécontents qui se trouvèrent sur leur passage, attaquèrent avec succès plusieurs détachemens russes. Imprudente et vaine tentative! Ecrasés par le nombre, ces nouveaux martyrs de l'indépendance polonaise succombèrent sur le champ de bataille ou furent traînés au supplice. Ce fut pour le gouvernement moscovite et son digne chef une occasion de redoubler de fureur et de cruauté. Les prisonniers furent soumis aux plus affreux traitemens. Pendant leur détention, les nobles furent privés de l'ancien privilège de ne point subir de peines corporelles. C'est un journal publié à Saint-Petersbourg, *L'Abaille du Nord*, qui en fait le malin aveu, en toute sûreté de conscience. D'après cette feuille, le knout ne s'administrerait qu'après jugement, mais les autres peines telles que la fustigation, la bastonnade, etc., furent considérées *comme moyens d'instruction pendant le cours de la procédure!* Ce n'est pas tout; des actes de véritable férocité signalèrent cet épisode de la réaction: Michel Wollowicz était tombé mort en combattant; son cadavre fut traîné au gibet pour être bien et dument pendu. Mademoiselle Kavecka, jeune fille de 18 ans, fut condamnée à mort et fusillée à Lublin, pour avoir donné des vivres aux insurgés...

Parmi les exécutions capitales qui ensanglantèrent de nouveau cette malheureuse terre de Pologne, il en est plusieurs dont le souvenir restera éternellement gravé dans le cœur des nobles enfans de ce pays. Qu'il nous soit permis, en compulsant ces lugubres annales, de payer un tribut d'admiration à ces héros qui payèrent si courageusement de leur vie leur dévouement à leur sainte cause, à ce jeune Zawisza surtout, à ce preux sans peur et sans reproche dont le dernier soupir s'exhala dans un pieux souvenir filial mêlé à une imprécation contre les oppresseurs de sa patrie. Au moment de monter à l'échafaud, il prit son mouchoir et pria l'ecclésiastique qui l'assistait de le porter à sa mère, comme dernier gage de sa tendresse. L'officier russe qui commandait le détachement s'étant avancé pour se charger lui-même du sinistre message: "Retire-toi, s'écria Zawisza, dans un mouvement de violente indignation; le sicaire d'un tyran n'est pas digne de porter à une mère le dernier adieu d'un fils qui meurt pour la liberté de son pays." Et, remettant le mouchoir entre les mains du prêtre, il se livra aux exécuteurs.

En fait de vengeance, de moyens odieux, d'actes contraires à la morale la plus vulgaire aussi bien qu'à l'humanité, l'empereur Nicolas a dépassé les bornes de toute vraisemblance, et il a porté la fureur jusqu'au délire, jusqu'à l'oubli de toute pudeur. Nous pourrions citer à l'appui des faits sans nombre. Nous nous contenterons de deux exemples, dont l'authenticité ne sera pas contestée:

Un Polonais, enrôlé de force dans les troupes russes, déserte et va chercher un asile sous le toit maternel. Où pourrait-il

être mieux en sûreté qu'auprès de sa mère, de sa mère qu'il aime et dont le dévouement ne reculera certainement devant aucun danger? Il se trompait, le malheureux! L'influence du despotisme et la terreur, mise à l'ordre du jour, avaient déjà pénétré dans la chaumière au foyer de laquelle il était venu s'asseoir en toute confiance. Sa mère, effrayée du châtiement qui lui est réservé pour avoir recelé un déserteur polonais, va le dénoncer aux autorités russes! L'infâme ne prévient pas même son fils, pour qu'il puisse se sauver pendant qu'elle ira livrer son secret aux sbires de Nicolas. Ça n'est plus une mère, c'est une créature démoralisée par la frayeur et dont le cœur n'a plus place que pour les plus méprisables instincts. Elle accomplit sans remords ce qu'elle croit devoir au culte qu'exige le vainqueur, et son fils est livré à ses juges!

Cependant, la voix publique et le zèle oppressé des chefs mocoovites portent aux oreilles de l'autocrate cet acte inqualifiable, ce crime qui n'a de nom dans aucune langue parce que les sociétés humaines l'ont supposé impossible. Vous croyez, sans doute, que l'empereur, honteux de ce que sa politique peut produire de tels résultats, va, sinon punir la mère dénaturée, du moins garder un prudent silence sur une infamie aussi déshonorante pour celui qui en profite que pour celle qui l'a commise? Que vous connaissez mal sa majesté l'empereur de toutes les Russies! Nicolas, enthousiasmé de la conduite de cette misérable, lui décerne une médaille d'honneur et lui accorde une pension.

Le second fait est si horrible que nous craindrions, en le racontant nous-mêmes, de trouver des incrédules. Nous aimons mieux en emprunter le récit à l'ouvrage publié par M. Gluchowski:

"Le prince de Wurtemberg, dit l'auteur, avait épousé une sœur du prince Czartoryski, de laquelle il eut un fils. Malheureuse dans ce mariage, la princesse de Wurtemberg s'était retirée en Pologne, où elle vivait loin de son mari et de son fils. Ce dernier, resté en Allemagne, y fut élevé et embrassa la carrière des armes. Passé au service de la Pologne en qualité de général de brigade quelques années avant la révolution, il se rapprocha par ce moyen de sa mère, qui lui avait toujours été tendrement attachée, quoiqu'elle eût plusieurs griefs à lui reprocher.

"Sur ces entrefaites, la révolution de Pologne éclata. Le prince Adam de Wurtemberg, ne croyant pas devoir y prendre part, demanda au gouvernement révolutionnaire la permission de quitter le pays. Cette permission lui fut accordée sur sa parole d'honneur que, dans cette guerre, il ne servirait point contre la Pologne. Mais, à peine hors du territoire, ce prince parjure accepta un commandement au service de la Russie.

"Rentré en Pologne les armes à la main, il dirigea sa marche vers Pulaway, berceau de la famille Czartoryski, de sa propre mère! ...Après avoir marqué son passage par des excès et des atrocités qui surpassaient ceux des Russes mêmes, pourra-t-on croire que cet infâme, arrivé près du château sans défense, prit plaisir à faire diriger des coups de canon contre cet asile inoffensif, où sa grand-mère se mourait de vieillesse? Eh bien! c'est en faveur de ce monstre sans honneur et sans foi, de ce fils dénaturé, que le tzar, voulant sans doute récompenser ses hauts faits, a confisqué les biens de la princesse de Wurtemberg, sa mère, sous prétexte qu'elle était incapable de les gérer."

En évoquant de pareils souvenirs, on sent la plume près d'échapper de la main, on reste

confondu de tant de perversité, et l'on se demande quels motifs si puissants ont déterminé les cabinets européens à accepter presque, par leur silence, la solidarité de toutes ces horreurs commises de propos délibéré.

Le General Tom Pouce.

(TOM THUMB.)

Tout le monde se rappelle encore l'histoire d'un nain qui vint à Paris au mois de novembre 1836. Ce nain avait nom Mathias Gullia. Il fut présenté au palais des Tuileries, et obtint, dans les salons du grand monde, un succès que le souvenir de sa petite taille m'empêché seul d'appeler pyramidal.

Ce nain avait plusieurs avantages sur celui qui vient d'arriver à Paris, dans son coupé bleu de ciel, conduit par deux poneys gris-pommelé. Il avait vingt-deux ans accomplis; par conséquent il était libre, et on était sûr que l'exhibition qu'il faisait de sa personne était volontaire. En second lieu, il avait atteint toute sa hauteur probable, et complété tout son développement physique. Il était homme fait. De plus, il parlait trois langues, il savait jouer au billard et monter à cheval; il était bon chasseur; enfin on le disait à la veille de se marier... Mathias Gullia était donc de tout point un homme accompli, un être parfaitement normal, qui seulement ne s'était pas donné la peine de grandir.

Le général Tom Pouce est très loin de réunir de pareils avantages. D'abord il n'a que quatorze ans; il est donc mineur, et on ne dit pas qu'il soit émancipé. Il ne parle qu'une langue. Puis il n'est pas, si l'on peut ainsi parler, un nain définitif. S'il lui prend fantaisie de grandir, personne ne peut l'en empêcher. Enfin, quoi qu'on ait pu écrire de la galanterie précoce de Tom Pouce, et quoi qu'il en dise lui-même, j'ai peine à croire qu'elle puisse égaler la brillante gentillesse que personne ne contestait, en 1836, à l'imperceptible amant de Rosa Padovani.

On sait quelle fut, à Paris, la fin de Mathias Gullia. Il avait oublié de se munir d'un coupé bleu. Il allait à pied, quand il ne montait pas dans l'*omnibus*. Aussi, après avoir en l'honneur de jouer au billard avec le grand-duc de Saxe-Weimar et de suivre une chasse à courre avec les plénipotentiaires de Tœplitz, il fut réduit à se faire garçon de café. Tom Pouce, mieux avisé, s'est fait général du premier coup, et il a acheté deux chevaux gris, comme ces médecins qui prennent voiture en attendant les pratiques. Mathias Gullia était sans doute supérieur à Tom Pouce; mais je conviens que Tom Pouce est mieux conseillé et mieux dirigé.

Avant-hier donc, à huit heures du soir, Tom Pouce a été présenté, dit-on, au Roi et à la famille royale. On comprend que ni le jeune duc de Wurtemberg, ni le petit duc de Chartres, ni le comte de Paris ne manquaient à pareille fête. Le nain est arrivé avec sa suite, comme un grand seigneur: un précepteur, un interprète, un valet de chambre et un pianiste lui faisaient cortège. Le précepteur l'interroge et le fait valoir; le valet de chambre l'habille; l'interprète (qui est Anglais) traduit le français, quand il le comprend; et le pianiste donne la mesure quand il plaît au général de chanter ou de danser.

Lorsque Tom Pouce a fait son entrée dans le salon de S. M., il était vêtu en *gentleman*: le frac noir, le pantalon avec souliers et bas de soie, la cravate longue, tombant à flots sur un gilet blanc et rattachée à la chemise par une brillante épingle. Au lieu de chapeau, il portait une casquette de matelot sur laquelle on ne s'attendait guère à voir inscrit le nom célèbre et glorieux de *la Belle-Poule*.

Tom Pouce pèse huit kilogrammes; il a, dit-on, en hauteur, vingt-cinq pouces anglais, à peu près soixante-six centimètres, si j'ai bien compté. Sa tête touchait à la hanche du jeune duc de Wurtemberg. C'est une des plus petites tailles de nain qui soient connues. Mathias Gullia avait près d'un mètre; il avait cessé de grandir depuis l'âge de cinq ans. Mais Tom Pouce, plus habile, s'est arrêté à sept mois. Depuis ce moment, il n'a pas varié d'une ligne. Né à Bridgeport, dans le Connecticut, de parents obscurs et pauvres, la renommée de sa petitesse n'avait pas tardé à se répandre dans tout le pays, et, dès qu'il sut marcher, il fut célèbre. Dès qu'il sut parler, on songea à tirer parti de lui. L'Amérique et l'Angleterre ont retenti de ses succès, j'allais dire de ses triomphes. L'humanité, et surtout l'Amérique, est ainsi faite: elle fait monter sur le même char triomphal Fanny Elssler, cette merveille de grâce et de beauté, et Tom Pouce, ce diminutif de l'homme, qui n'a d'extraordinaire que sa difformité. A New-York, plus de dix mille personnes assistaient à l'embarquement du nain. A Londres, la Reine et le prince Albert lui ont donné des fêtes, et l'aristocratie anglaise lui a jeté des guinées à remplir son coupé bleu. Mais ce serait trop peu dire. M. Stratton, père de cet utile enfant, a déclaré l'an dernier, aux percepteurs de l'*income-tax*, un capital de 25,000 l. st.... et il a payé 300 guinées son coupé bleu (1).

L'enfant, du reste, se montre fort digne de ces caresses dorées de la fortune: il est d'une complaisance, d'une docilité et d'une modestie à toute épreuve. Lui qui aurait pu couvrir d'or la route par laquelle il est arrivé avant-hier au palais des Tuileries, il n'a pas l'air de se douter qu'il soit doué d'un mérite si productif, et je le soupçonne d'être un capitaliste encore peu exercé. Mais il est impossible de se prêter avec une bonne grâce plus parfaite aux prudens calculs qui utilisent, si fructueusement pour sa famille, les imperfections dont l'a doté la nature. Tom Pouce est un enfant aimable et gracieux, toujours souriant, toujours empressé à obéir au moindre geste de ses guides; on dirait que le métier qu'il fait est de son choix, que sa petite taille est l'effet d'une vocation décidée, et qu'il est né avec le goût de la représentation et de l'affiche. Je ne l'ai vu de mauvaise humeur qu'une fois: son valet de chambre avait oublié, dans un changement de costume, une des pièces accessoires de sa toilette. Il ne pardonne, m'a-t-on dit, aucun manquement de ce genre. Il sait, à un ruban et à un bouton près, tout ce qui doit entrer dans chacun des nombreux travestissements auxquels il se prête, et il pousse sur ce point jusqu'à la rigueur et même jusqu'à la colère le goût de l'exactitude et de la correction.

Tom Pouce a, comme tous les nains, une grosse tête, si on la compare au reste du corps. Ses cheveux sont blonds et rares. Il a les yeux d'une expression joviale, la bouche petite et ricuse, le nez *incomplet*, les pieds et les mains d'une finesse exquise. L'ensemble de sa tournure est distingué. Son teint est clair, ses joues animées. On remarque en lui une vivacité incroyable et un don d'imitation étrange. Il répond avec une précision rapide aux questions qui lui sont faites, et il ne paraît pas embarrassé de celles qu'il attend le moins. Une dame lui demandait s'il avait intention de se marier. «A coup sûr, répondit-il. — Et combien avez-vous de fiancées? — Huit, tout bien compté. — Mais on dit que vous êtes très peu fidèle. — On dit vrai. — En Angleterre, les dames vous recherchaient fort, et vous vous laissiez embrasser. — C'était pour ne pas les désobliger. — Combien

de fois avez-vous été embrassé? — Un million de fois...»

Tom Pouce a déjà sa liste, comme don Juan, *in Italia son già mille e tre*. Seulement, on voit qu'il promet de laisser bien loin derrière lui ce grand séducteur. Il a plein ses poches de bijoux et de tabatières microscopiques que l'inconcevable idolâtrie des Anglais pour cet enfant a fait fabriquer à son intention. Fanny Elssler lui a donné l'épingle qui attachait sa cravate. La Reine d'Angleterre surtout l'a comblé. Il a montré au Roi un porte-cartes qui est un don de S. M. britannique, et il en a tiré une douzaine de cartes lilliputiennes qu'il a très galamment distribuées à la famille royale, en commençant par le Roi, la Reine, la duchesse d'Orléans, et en finissant par le duc de Chartres. Ces cartes portent écrits en caractères gothiques ces mots: *Gen. Tom Thumb*. Le général paraissait enchanté que le Roi des Français eût accepté sa carte de visite, qu'il est de bon goût, comme on sait, de porter soi-même chez les personnes à qui on veut faire politesse. En toute chose, Tom Pouce paraît fort au courant des grandes manières; le séjour de Londres lui a profité. Il est maintenant un *lion* accompli. Tout le monde a remarqué la façon dont il saluait l'assistance, après quelque exercice particulièrement applaudi; et quand il a quitté le salon royal, il s'est retiré en marchant à reculons, pour ne présenter que la face à l'auguste assistance, et conformément à la stricte loi de l'étiquette diplomatique.

Le Roi a remis lui-même au courtois mirmidon une épingle fort belle en brillans, mais qui avait l'inconvénient de n'être pas proportionnée à sa taille; elle aurait pu lui servir d'épée. Quoi qu'il en soit, le général a exprimé le désir de l'attacher à sa cravate; ce qu'il a fait en détachant l'épingle de Fanny Elssler. Cette *infidélité* apparente de Tom Pouce n'était qu'une marque de déférence qu'il voulait donner au Roi; car on assure que, de tous les honneurs qu'il a rapportés de ses voyages, aucun ne lui sourit plus agréablement que le souvenir de la belle danseuse. Un jour, dit-on, poursuivi à outrance par la curiosité américaine dans un lieu public, il vit de loin Fanny Elssler qui portait un manchon. Tom Pouce comprit qu'il était sauvé. Il courut à elle, sauta sur son bras, se fourra dans les chauds replis de son hermine, et parvint ainsi à échapper.

Tom Pouce est en effet d'une légèreté et d'une prestesse extraordinaires, même dans un nain. Il a exécuté devant le Roi une danse originale, qui n'est ni la polka, ni la mazourque, ni rien de connu. Cette danse a été évidemment inventée pour Tom Pouce, et personne ne la dansera après lui. J'en dirai autant d'un exercice auquel il se livre avec une prédilection marquée. Il ne s'agit, ni plus ni moins, que d'imiter les poses des plus belles statues de l'antiquité grecque, ou de représenter, par l'attitude du corps et le mouvement des bras, des scènes connues de l'histoire ancienne. On l'a vu ainsi, monté sur une table ronde, reproduire successivement le combat de David avec Goliath, la lutte du Gladiateur, Samson ébranlant les colonnes du temple, Hercule terrassant le lion de Némée. Je crois, Dieu me pardonne, qu'on allait lui demander d'imiter l'Apollon du Belvédère et la Vénus de Médicis, ce qu'il eût fait avec la même docilité et le même succès grotesque, si une auguste bienveillance ne se fût préoccupée du danger d'une telle fatigue pour une santé si frêle, et n'eût abrégé cette parade qui commençait à devenir d'une longueur inquiétante. J'aime mieux Tom Pouce quand il redevient gentleman, qu'il tire sa montre, vous dit l'heure qu'il est, vous offre des pastilles, une prise de tabac ou un cigare, le tout à sa taille. Je l'aime encore lorsqu'il s'assoit sur son fau-

(1) Le coupé a 20 pouces de haut sur 12 de large; les chevaux ont 32 pouces.

teuil doré, qu'il croise les jambes et vous regarde d'un air fin et presque moqueur. C'est alors qu'il est amusant. Il n'est jamais plus inimitable que quand il n'imite rien, quand il est lui-même. Son originalité au surplus ne lui coûte pas de grands efforts; il a peu de frais à faire; il n'a qu'à se montrer; personne ne lui ressemble. Mais qui diantre lui a appris à chanter, et qui a pu lui donner le conseil de *montrer sa voix*, comme dit La Fontaine, cette voix aigre et criarde qui malheureusement est beaucoup moins imperceptible que sa personne?

Tom Pouce a terminé, dit-on, la soirée des Tuileries par une exhibition fort brillante de son costume écossais. Il porte à merveille la toque du pays, surmontée d'une plume qui est encore, si je l'ai bien compris, un cadeau de la Reine d'Angleterre. Il manie la claymore avec grâce et dextérité, et vous tue son ennemi d'un coup. Le brillant plaid des montagnards flotte avantageusement sur ses épaules. Sa jaquette laisse voir deux jambes vigoureuses attachées à un pied mignon. Ce costume est le triomphe du général. Je ne parle pas d'un célèbre uniforme qu'il portait à Londres et qui avait un succès frénétique chez nos bons voisins d'outre-mer. Le général Tom Pouce n'aurait pas osé porter ce costume aux Tuileries. J'espère donc, puisqu'il est homme de si bon goût, qu'il aura l'esprit, pendant tout le temps de son séjour en France, de le laisser au fond le plus caché de sa valise.

Or figurez-vous ce que doit être la valise de Tom Pouce! Toute la garde-robe qu'il avait apportée aux Tuileries tenait dans un coffre à chapeau. On dit qu'il couche dans un carton de bureau, que sa voiture *remise* sous la table à écrire de son père, et que ses chevaux font litière dans son buffet. On dit... que ne dit-on pas?

Le plus sûr est pourtant de ne pas s'y fier.

Je vous conseille donc d'y aller voir par vous-mêmes. Tom Pouce, après avoir fait sa visite à son ambassadeur et au roi du pays où il est reçu, a l'intention de se montrer au peuple; car il est bon prince. Mathias Gullia avait commencé par les salons; Tom Pouce, mieux conseillé, s'adresse du premier coup au public, c'est-à-dire au plus riche et au plus puissant, à celui qui donne fortune, crédit, renommée aux gens qu'il adopte. C'est tout cela que je souhaite à Tom Pouce, en retour du plaisir qu'il m'a causé avant-hier soir; et en attendant, puisse la salle du concert de la rue Vivienne, où il figure en ce moment, lui être indulgente et favorable, et le pavé de Paris épargner des cahots à son coupé bleu!

Courrier de Paris.

Si vous aimez à voir des physionomies agitées et des gens affairés, il faut aller à la Bourse. La Bourse est, depuis quelques jours, en pleine ébullition. Je suis bien qu'elle n'est jamais calme; c'est une mer d'affaires, de spéculations et d'agiotage, dont les flots sont continuellement ômés, même quand les grands vents du 3 pour 100 et du 5 n'y soufflent pas: Quand l'ouragan de la hausse et de la baisse s'est un peu apaisé, quand la tempête de la prime, du marché à terme, de la houille et du chemin de fer s'est ralenti, on entend encore un sourd bruissement qui annonce que cet océan financier mugit intérieurement, et n'attend qu'une bourrasque nouvelle pour recommencer ses agitations extérieures et ses tourmentes. La navigation n'est jamais assurée dans ces parages tempestueux; on s'est endormi paisiblement à la poupe du navire, sur les promesses d'un ciel tranquille, et on s'éveille au milieu des ondes amentées. Telle est, en ce moment, la position des hon-

nêtes rentiers 5 pour 100. La récente délibération de la commission du budget, le projet de conversion de M. Garnier-Pagès, sont autant de coups de vent inattendus qui sont venus changer leur Zéphire en rude Borée. Ils présentaient bien que le nuage du remboursement et de la conversion crèverait sur eux tôt ou tard; mais ils le croyaient loin encore, et se laissaient bercer mollement au flot, en se fiant au lointain horizon. Voici que tout à coup, le nuage se rapproche et s'amouécèle, et il faut voir spéculateurs et rentiers courir à la bourse d'un air inquiet, comme des promeneurs surpris par une averse, qui cherchent partout un parapluie ou une porte cochère pour se mettre à l'abri. Les effrayés vendent, les prudents attendent, les philosophes se résignent. Je ne sais plus quel pauvre diable parfaitement ignoré, que les inconvenients de la gloire n'avaient jamais troublé dans son obscurité, disait à un illustre et fameux personnage qui se plaignait d'être persécuté par l'envie et la haine: "Ah! monsieur, heureux qui peut avoir des ennemis!" Que de porte-besaces en ce bas monde pourraient dire aux rentiers qui jettent les hauts cris au seul bruit de conversion: "Ah! messieurs, heureux en ce monde ceux qui peuvent être remboursés!"

Un marquis possédait une loge d'avant-scène depuis huit ans, au théâtre de l'Académie royale de musique; il s'y était habitué, et s'y trouvait à son aise, heureux et satisfait. Un prince survint, et voilà la guerre allumée. La loge plut au prince, qui désira l'enlever à la tendresse du marquis. Le marquis, se piquant de fidélité, ne voulut pas se laisser ravir l'amour de la loge: il l'aimait, disait-il, et il en était aimé; c'est lui qui l'avait parée, lui qui l'avait faite si belle; tous les soirs, depuis huit ans, il la visitait avec une ardeur de plus en plus amoureuse; vous lui auriez donné toutes les loges d'avant-scène ensemble, qu'il ne les aurait point acceptées en échange de cette loge bien-aimée. Aucune autre ne pouvait lui donner la même satisfaction; dans aucune autre, il ne se serait étendu aussi agréablement; il n'aurait promené avec autant de plaisir son binocle curieux et indiscret de la danseuse à la cantatrice, du rat à la choriste, et en faisant volte-face, de la duchesse à la baronne, de la riche bourgeoise à l'élégante lorette, qui illuminent la salle de leurs ovillades, de leurs fleurs, de leurs diamants, de leurs sourires. Mais enfin le prince en avait grande envie, et on peut dire des princes ce que Gresset a dit des nonnes.

Le prince insista donc et le marquis résista; aujourd'hui on n'assiege plus Ilion pendant dix ans pour le rapt d'une Hélène; les querelles des princes eux-mêmes se dénouent au tribunal de commerce ou en police correctionnelle; le marquis vient d'y comparaître pour revendiquer son Hélène, c'est-à-dire sa loge et son droit; mais le tribunal a donné gain de cause au prince Paris et a débouté Ménélus de sa demande; le marquis Ménélus, qui a du cœur et ne se tient pas pour vaincu à la première escarmouche, va porter la guerre du tribunal de commerce à la cour royale, et ne se rendra qu'à la dernière extrémité. J'ai entendu de rigides citoyens, des philanthropes austères dire que le prince, M. de Nemours, aurait mieux fait de se rappeler l'aventure du moulin de Sans-Souci et d'imiter la générosité du grand Frédéric; mais les choses étaient-elles égales? Une loge d'avant-scène est-elle un moulin? et les marquis sont-ils des tenanciers?

Du reste, on plaide de tous côtés et à propos de tout. Si notre politique travaille à la paix universelle, ce n'est pas au Palais-de-Justice que le système de la paix à tout prix s'affermirait et prospérerait. On n'a jamais vu de plus nombreux ni de plus acharnés plaideurs qu'en ce

moment-ci. La rage des procès a gagné ceux-là mêmes qui vivent dans les régions longtemps si sereines et si douces de l'imagination et de l'art: Les poètes plaident contre les prosateurs, les directeurs contre les comédiens, les comédiens contre les directeurs, les acteurs dramatiques les uns contre les autres, et la littérature est devenue un vaste champ de bataille où les frères et confrères se poursuivent à outrance et s'égorgent en police correctionnelle. Nous aurons bientôt le procès de M. Félix Pyat et de M. Jules Janin, duel à coups de plaidoiries, qui a fait grand bruit l'année dernière dans le monde du feuilleton et du drame. Cette fois, c'est M. Alexandre Dumas qui entre en campagne et chevauche au Palais-de-Justice sur le dos d'un avocat contre son rude adversaire; celui-ci se nomme M. Eugène de Mirécourt, champion parfaitement obscur. M. Dumas n'a pas eu la chance de M. Jules Janin, qui avait du moins rencontré un antagoniste connu dès longtemps par plus d'un coup d'éclat et par de brillantes passes d'armes. M. Eugène de Mirécourt a lancé, dit-on, contre M. Alexandre Dumas un obus sous la forme d'une brochure incendiaire. Thémis va mettre dans sa balance l'obus d'une part et de l'autre M. Alexandre Dumas. Nous verrons de quel côté le plateau penchera. Tout ce qu'on peut dire, c'est que de ce procès il résultera du scandale; ceux qui en vivent, et il faut bien avouer que l'immense majorité humaine aime cette nourriture, peuvent se réjouir; mais on permettra aux esprits plus scrupuleux et plus délicats de déplorer ces luttes intestines qui mettent à nu les plaies honteuses de la littérature, sans les guérir. Ne pourrait-on trouver un autre remède moins assésié et plus efficace?

—M. le préfet de police vient de rendre une ordonnance concernant l'échenillage des arbres, bois, haies et buissons. L'approche du printemps rend cette ordonnance parfaitement opportune et nécessaire. Les tendres feuilles et les fleurs odorantes vont éclore et poindre: Les chenilles, qui s'y connaissent, n'attendent que ce moment pour ronger la feuille et attaquer le fruit dans sa fleur. M. le préfet, ou plutôt son ordonnance, déclare que les propriétaires qui négligeraient de se conformer aux prescriptions qui leur sont faites, verraient leurs domaines échenillés d'office par les agents de l'autorité. Voilà qui est très-bien, et on ne peut que louer cette ferme résolution de M. le préfet de police de sauver les domaines et de les préserver de la voracité et de la souillure des chenilles, malgré les propriétaires eux-mêmes. Mais quand trouvera-t-il le moyen de détruire cette autre espèce de chenilles non moins nombreuses et encore plus malfaisantes, qui s'attachent à la candeur de l'innocence, à la pudeur de la vertu, à la chasteté de l'honneur, à la loyauté de l'indépendance, à la fleur de l'âme, et gâtent la société jusqu'au cœur?

—Le fameux colonel Jusuf s'est fait décidément catholique, il y a à peu près un mois; et il n'a pas perdu de temps pour user du privilège de sa sanctification. Samedi dernier, à neuf heures du soir, à la lueur mystérieuse des cierges sacrés, M. le curé de l'église de Saint-Thomas-d'Aquin bénissait deux nouveaux mariés; l'époux était le colonel Jusuf, l'épouse mademoiselle Weber, nièce de feu M. le lieutenant général Guilleminot; M. et madame Horace Vernet représentaient les parents du colonel; M. les généraux duc de Mortemart et baron d'André lui servaient de témoins.—Il n'est probablement jamais entré sous les voûtes de Saint-Thomas-d'Aquin et dans sa chapelle nuptiale, un mari d'une vie aussi poétique et aussi romanesque que l'a été la vie du colonel Jusuf. Enlevé par les pirates dans son adolescence, longtemps esclave au Brésil, brisant sa chaîne par

un coup hardi et terrible, il fut le héros d'aventures surprenantes, d'amours merveilleuses, de rudes coups d'épées, de grands coups de poignards; puis, poussé par les hasards singuliers de sa fortune au service de la France, il est devenu l'intrépide batailleur, le brillant colonel de spahis, dont l'écho africain répète aujourd'hui le nom, au bruit du canon et de la fanfare; enfin, le voilà marié, catholique, et bientôt sans doute père de famille; est-ce que le roman finirait? Le poème de cette vie aventureuse toucherait-il à son dernier chant? Non pas certainement; le colonel a encore ses épaulettes de général à conquérir; gare donc aux Arabes et aux Marocains, c'est sur leur dos qu'il en gagnera le brevet.

Du reste, on continue à faire de bonnes et de méchantes actions dans cette méchante et bonne ville de Paris; tandis que des assemblées de charité se tenaient à Saint-Roch et à Saint-Vincent-de-Paul, pour l'association de Sainte-Anne, et que le patronage des femmes les plus charmantes ou les plus illustres de la société parisienne, leur servait de garantie; tandis que M. l'évêque d'Evreux, venu tout exprès de son évêché, y prêchait de son mieux la charité évangélique et la vertu chrétienne, le même jour, à la même heure, on arrêtait un jeune garçon épiciier, le nommé N... soupçonné d'avoir empoisonné son beau-père et fait une tentative d'empoisonnement sur sa mère et sur sa sœur utérine. Cependant, on retirait du canal Saint-Martin, le cadavre d'un homme assassiné, et un peu plus loin, un brave citoyen, M. Fromentin, se jetait dans le même canal, au péril de sa vie, pour arracher à la mort un bon bourgeois, M. Morel, qui, trompé par la nuit, était tombé dans l'eau, et allait s'y noyer. Equilibre du bien et du mal; ne vaudrait-il pas mieux qu'enfin l'équilibre fût rompu, et que ce fût le bien qui, partout, emportât la balance.

Un journal rapporte un fait assez invraisemblable, mais qui me semble fort bien trouvé, s'il n'est pas vrai, et fait plaisamment la satire de notre bienheureux siècle où tant de gens sont si près de donner leur âme pour de l'argent; ici, il ne s'agit encore que de la tête; or donc, un Anglais immensément riche, après avoir été condamné à la peine capitale, aurait obtenu du juge, de se faire exécuter par substitution, s'il parvenait à trouver un homme de bonne volonté qui voudrait bien se laisser pendre ou couper le cou à sa place. Aussitôt le dit Argéais, de faire annoncer partout qu'une prime de sept millions sera immédiatement soldée à tout amateur qui se présentera pour remplir, à son lieu et place, les fonctions de pendu ou autre analogue. Les candidats affluaient, lorsque le courrier de Londres est parti; il nous tarde d'apprendre si le marché a été définitivement accepté et conclu. Nous trouvons cependant la générosité de l'Anglais un peu bien grande; sept millions! quand il y a tant de sesses-Mathieu qui se feraient pendre pour un centime! Le point difficile du contrat doit consister d'ailleurs à savoir, comment l'un des deux contractants, celui qui se ferait occire pour l'autre, toucherait ensuite le capital promis et jouirait des revenus; il n'y a pas de savants juristes ni de savants notaires qui puissent trouver le moyen d'arranger cette affaire-là, ce me semble.

ETUDES HISTORIQUES.

POUR LA REVUE CANADIENNE.

QUELQUES MOTS SUR LE TROISIÈME ÂGE DU MONDE.

Cet âge qui, comme on le sait, est celui de la captivité d'Egypte, s'étendant depuis la vocation

d'Abraham, 1921 ans avant J. C. jusqu'à la sortie des Israélites, de l'Egypte, 1491 avant J. C. et comprenant, par conséquent, 430 ans, est singulièrement remarquable par les événements qui se rattachent plus particulièrement à l'histoire sacrée, et ceux qui, tout en appartenant à l'histoire profane, n'en sont pas moins tellement liés à la première, qu'ils n'en peuvent pas être séparés.

Et d'abord, nous voyons ici l'origine des Hébreux, sortis d'Abraham, neuvième descendant en ligne directe de Sem. Il est évident que sa vocation toute remarquable, à eu lieu par des vues et pour des objets tout religieux. La nation dont il fut le fondateur, bien qu'elle ne fut ni puissante ni policée, nous offre un spectacle intéressant, une communication marquée entre Dieu et les hommes.

Suivent les différentes branches, pour ainsi dire, de ce trône vénérable, douze fils d'Abraham, deviennent les chefs d'autant de peuples nombreux.

L'on est, ici, frappé d'étonnement et d'admiration. L'on aperçoit les desseins de l'Eternel qui se choisit un peuple à part, afin de conserver dans le monde, la vraie religion, et préparer les voies pour la venue du Christ; car la terre se couvrait déjà des ténèbres de l'idolâtrie.

Isaac, Jacob et Joseph appartiennent plus que d'autres qui viennent après eux, à cette même histoire sacrée; il faut dire pourtant que malgré la manifestation frappante de la protection de Dieu envers Joseph, son histoire est, peut-être, celle qui commence à être assez mêlée à celle de l'Egypte, pour ne plus être regardée comme exclusivement sacrée. D'ailleurs, à peine quarante ans se furent-ils écoulés depuis la mort de Joseph, que les descendants de Pharaon commencèrent à opprimer les Hébreux, et dès lors, l'histoire de ceux-ci ne peut plus être séparée de celle de l'Egypte.

Les Cananéens qui paraissent descendus de Canaan le plus jeune fils de Cham, qui s'établit dans le pays auquel il donna son nom, immédiatement après la dispersion du genre humain, à la Tour de Babel, étaient, comme on le voit, un très ancien peuple. A compter du temps où l'on commence à connaître quelque chose d'authentique sur le compte de cette nation, c'est à dire, l'invasion de leur pays, à la vallée de Sid-dime, par Chedorlaomer, Roi d'Elam, 1912 ans avant J. C. nous voyons se succéder certains événements, tels que la destruction de Sodome, Gomorrah, Admah, Zoboim et Zoar, le marché entre les Hittites et Abraham, pour la vente de la caverne de Mechphelah, par Hamor, Roi de Schem, et le massacre de ses sujets, par quelques-uns des enfants de Jacob, à raison d'une insulte qu'avait reçue la famille du Patriarche.

Ces événements ne sont guère liés à l'histoire profane proprement dite, mais il en est d'autres qui s'y rattachent exclusivement, et les voici:

Les Grecs ont une origine assez obscure, qui remonte bien haut. Ce qu'on dit du commencement de leur existence, est mêlé de tant de fables, qu'on ne sait guère à quoi s'en tenir. Cependant, on fait remonter leur organisation en société, à la fondation d'Argos, par Inachus qui arriva de Phénicie, en Grèce, 1856 ans avant J. C.

L'on est frappé de la singularité des traits de l'histoire de ce peuple, à l'époque dont il est ici question. Les récits fabuleux ou exagérés tant des historiens que des poètes, sont de nature à égarer celui qui n'y apporte pas l'attention qu'ils

méritent. Les rejeter, serait une erreur, puisque beaucoup de ces récits tout extravagants qu'ils nous paraissent, sont en partie fondés sur des faits, et que la plupart des Divinités qu'adoraient les Grecs, étaient des princes par lesquels leurs ancêtres avaient été gouvernés, tels qu'Uranus, Saturne ou Chronos, Jupiter, etc.; les admettre tels qu'ils nous sont venus, serait le comble de la folie, puisque nombre de faits sont là pour les contredire, et que pour nous, chrétiens, les écritures et la raison suffisent pour nous en faire toucher au doigt, la fausseté et le ridicule, sous tant de rapports. Mais enfin, à travers ces nuages, faut-il toujours pouvoir démêler quelque chose, et ne pas laisser échapper la lueur de la vérité, lorsqu'elle s'offre, quelque faible qu'elle soit. Et c'est ici, que l'histoire sainte et l'histoire profane doivent être présentées ensemble. Il serait trop long de la suivre voir plus en détail, par un grand nombre de comparaisons et de rapprochements entre la Fable et l'Ancien Testament: qu'il suffise de remarquer que souvent, les histoires fabuleuses des Païens, sont empruntées aux réalités de ce qui est rapporté par les historiens sacrés, et que, sous ce rapport, elles confirment les écritures, et par contrecoup, la connaissance de l'histoire sainte, ne peut que mieux faire saisir toutes les singularités de la Mythologie, et en rendre, par conséquent, l'étude plus facile et plus profitable.

N'avons-nous pas, d'ailleurs, à cette époque, l'importante invention de seize lettres de l'alphabet, par Cadmus qu'on suppose avoir été d'extraction Phénicienne, et qui n, par là, tant contribué à la gloire littéraire que s'est acquise la Grèce, dans la suite des temps?

L'Egypte offre assurément, dans cet âge, deux règnes qui ne manquent pas d'intérêt, celui de la reine Nitocris, et celui du fameux Sésostris dont les conquêtes brillantes obtenues au prix de la vie de tant de milliers d'hommes, remarquables par les dépouilles si injustement arrachées aux peuples vaincus, par l'insolence avec laquelle, il eut la cruauté d'attacher à son char pour le faire trainer, tous les rois qu'il avait fait captifs, et sa mort tragique dont il fut lui-même, l'auteur, offrent ici, comme en d'autres occasions, l'utile morale que renferme toujours l'histoire d'un ambitieux conquérant.

L'histoire de la seconde dynastie des empereurs de la Chine, qui remonte à l'an 1766 avant J. C. et qui sous 30 empereurs, dura 656 ans, est digne de quelque attention. *Ching-tang* par son extrême modestie, qualité bien rare chez les souverains, *Tayvre* à qui son ministre fit cette belle réponse: "La vertu a le pouvoir de triompher des présages si vous gouvernez vos sujets avec équité, le malheur ne pourra vous atteindre," et *Vuthing* par sa soumission à l'inspiration qu'il reçut quant au choix qu'il devait faire d'un certain individu comme son premier ministre, doivent être connus de la jeunesse, et de tous ceux qui étudient l'histoire, et il y a ici encore, des traits qui font bien voir qu'il ne faut pas séparer, comme on le fait quelquefois, l'histoire sacrée de l'histoire profane.

Enfin, il suffit de réfléchir un instant sur le fait, que dans cet âge, Abraham, Melchisedech, Sésostris, Joseph, Cécrops et Cadmus ont vécu, et se rappeler les principaux événements de ces temps, pour saisir sans difficulté, la justesse de ce que nous avons observé sur la convenance de ne pas séparer l'histoire sacrée de l'histoire profane.

M,

Montréal, mai 1845.

La Revue Canadienne.

MONTRÉAL, 3 MAI, 1845.

Les grands malheurs qui viennent de frapper la famille à laquelle appartient le Rédacteur en chef de ce Journal, et son absence de cette Ville, l'ont empêché d'écrire les événements de la Semaine, comme à l'ordinaire.

Nous donnons plus bas les détails de l'incendie à Belœil, tel que nous les trouvons dans la *Minerve* d'hier.

En attendant, nous croyons ne pouvoir mieux faire, dans les circonstances actuelles, que de reproduire le spirituel article de *Fantastique* du 26 Avril dernier, intitulé :

Philosophie de l'Histoire.

LA GUERRE ! LA GUERRE !

Il faut avouer que les journalistes, les novel-listes et les politiques sont de biens méchants gurons. Au milieu de la plus profonde tranquillité, de la paix la plus innocente, la plus bénigne ils viennent tout à coup, à propos de la moindre Pomaré, du plus petit Texas, du plus insignifiant Orégon faire retentir à nos oreilles les cris de guerre, de mort, de pillage ! Comme si on se battait aujourd'hui ! Pauvres gens qui ne peuvent se mettre à la hauteur c'est-à-dire à la bassesse de leur siècle. On ne se bat plus désormais ; on traite, on échange des notes diplomatiques, des protocoles et autres colles, on puie, on fait écrire des articles de journaux, on donne des explications à des chambres auxquelles on a graissé l'oreille pour s'en faire écouter complaisamment et la patte pour s'en faire bien applaudir et tout est dit. C'est la diplomatie qui dirige et règle tout ; l'horizon politique est nuageux de diplomates ; partout on les voit apparaître et enlancer, dans leurs artificieux filets, toutes les difficultés internationales qu'ils savent adroitement faire oublier par de nouveaux oranges qu'il leur faut conjurer sans cesse. Après tout, cela vaut peut-être mieux que la guerre, surtout pour les diplomates qui ont pris dans les états la place des généraux, des maréchaux de camp, qui ont fait remplacer les sabres et les baïonnettes par les canifs et les plumes d'acier, les destriers fougueux et la cavalerie par les étiques chevaux de poste et les postillons, les fantassins par les commis expéditionnaires, les rations de viande, de légumes et de fûquette, par les dindes aux truffes, les pâtés de foin gras et les vins de Champagne, Médoc, Chambertin, Constance, Lachrima Christi, etc., etc. ; enfin l'école de Vauban a fait place à celle de Talleyrand, de même que la poubelle du camp cède le pas aux délicieux mets des successeurs de Carême, homme dont le nom était singulièrement trompeur. Quand, aujourd'hui, nous recevons au fond de notre poudreuse imprimerie les journaux de toutes les parties du monde et que nous y voyons les spéculations à perte de vue que fait tel ou tel grave écrivain sur les probabilités ou possibilités d'une guerre entre telle ou telle grande puissance, nous entrons dans de tels accès de fou-rire que tous nos employés en tremblent pour nos jours. Si c'est la guerre entre un pays fort et un petit faible, oh ! alors c'est autre chose ! rien de plus naturel, rien n'est mieux dans l'ordre des choses contemporaines, mais une guerre réelle et pour de bon entre la France et l'Angleterre ou entre l'une des deux et la Russie ; rêves d'un autre âge, bilévésées à l'usage des badauds et des marchands épieurs qui aiment à débiter à leurs chalands des nouvelles extraordinaires pour distraire leur attention du poids ou de la mesure des effets qu'ils leur débitent. Par exemple, si l'on nous disait que toutes les nations européennes sont coalisées contre la France, nous y croirions comme à chose toute simple et lorsqu'on nous apprend que les Anglais ont anéanti quelque petit prince indien, que ses flottes aidées de celles de la Russie et de l'Autriche ont bombardé Alexandrie en Egypte ; que la France donne sur les doigts de l'empereur du Maroc ou sur ceux des Tahitiens ; que la Russie dirige

toutes ses forces sur le Caucase pour y mettre à la raison quelques montagnards, oh ! alors, nous croyons à cela aussi facilement que si l'on nous assurait qu'on a vu tomber de la neige à la Baie d'Hudson au mois de Janvier.

Les yeux des amateurs de nouvelles belliqueuses sont braqués de ce tens-ci sur le golfe du Mexique, le Texas et les solitudes de l'Orégon ; chaque mille des Etats-Unis vient ajouter à leur anxiété. Un jour les gazettes annoncent que le Mexique a commencé les hostilités avant de déclarer la guerre ; le lendemain les mêmes gazettes écrivent qu'elles se sont trompées et que le Mexique a bien assez de ses guerres intestines sans entreprendre de se tirer aux cheveux avec les Américains qui les portent fort court, politiquement et toilettement parlant. Un autre jour on apprend que les Etats-Unis et le Mexique finiraient bien par s'entendre, mais que l'Angleterre et la France ne sont pas d'humeur à approuver l'annexion du Texas si elles peuvent l'empêcher. Il est probable que les diplomates vont encore faire des leurs sur cette question et qu'ils essaieront de démontrer que ce qui paraît blanc comme neige au premier coup-d'œil est noir comme une livre d'encre à imprimer ou les yeux de mademoiselle*.

Chers lecteurs, exprimons un instant, sous le point de vue le plus sérieux qu'il nous sera possible de trouver, l'état de cette question et renonçons pour un moment à traiter les choses avec la légèreté qu'on nous accuse de professer ; sur-tout essayons toujours d'éviter soigneusement et en toute occasion ce langage insultant, commun, immodéré, immodeste et grossier qui ne convient qu'aux grands journaux religieux et graves de cette ville. Reprenons les choses de plus haut et faisons un cours philosophique d'histoire américaine en une page. Il faut pour cela m'écouter un instant avec un peu d'attention, car je tiens à vous montrer en quelques mots pourquoi je ris avec une gorge aussi déployée lorsque j'entends les ambassadeurs, les diplomates parler au nom de leurs maîtres, de justice, de droits des gens et autres belles maximes qu'on invoque pour soi et qu'on refuse aux autres.

Un homme du nom de Colomb qui était plus fin que ses contemporains, chose peu difficile, peut-être, s'imagina qu'en allant droit devant lui il finirait par rencontrer quelque chose. Après bien des arguments et des suppositions sur la forme de la terre, auxquelles le roi d'Espagne aima mieux croire que de les aller vérifier, il parvint à obtenir un navire. Bref, il découvre l'Amérique et en prend possession au nom de son maître, ni plus ni moins. Pour le récompenser, l'Espagne le met aux fers tout en prenant possession de l'Amérique à laquelle on ne donne pas le nom de celui qui la vit le premier, cela en vertu de cette loi qu'on appelle justice. Bref encore ; les espagnols, les portugais, les anglais, les français, les hollandais découvrent, occupent et établissent qui le Mexique et le Pérou, qui le Brésil, qui l'Amérique anglaise, qui la Nouvelle France, qui cette partie qu'on appelle aujourd'hui New-York. Tout va d'abord à merveille, quand l'Angleterre qui a le moins découvert convoite le plus ; elle va chasser les Hollandais qui habitaient les bords de l'Hudson, puis dès que le Canada est assez peuplé pour valoir la peine d'être volé elle s'en empare et le traite en pays conquis selon ses idées particulières de la justice et du droit des gens ; ses enfants qui s'étaient établis en foule sur les os des vieux hollandais et des sauvages se révoltent contre la mère dont ils ont sucé le lait et avec le lait les idées ; ils forment une puissance à part qui invoque le droit des gens. Un peu plus tard les Espagnols du Mexique imitent cet exemple et se révoltent contre l'Espagne, ils ne sont plus Espagnols et en vertu du droit des gens s'appellent Mexicains comme les Anglais ont changé leur nom pour celui d'Américains. Ces Mexicains en véritables enfants de l'Espagne se massacrent entr'eux d'année en année, se persécutent, le tout pour trouver la forme parfaite du gouvernement fondé sur le droit des gens. Les Américains leurs voisins, en véritables enfants de l'Angleterre, convoitent le sol fertile qui borde leur propre terre. Ils vont s'établir dans une des provinces Mexicaines et en vertu du droit des gens trouvent le moyen de déclarer leur indépendance après avoir occis autant que possible ceux de leurs anciens frères les

Espagnols qui ne voulaient point de cette séparation. L'Angleterre, la France et les autres grandes puissances d'Europe qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas reconnaissent le nouvel état du Texas qui se serait passé de cette reconnaissance. Jusqu'ici tout s'est fait, comme l'on voit, d'après les principes les plus purs du droit des gens et de la liberté des nations.

Aujourd'hui le Texas trouve qu'il a de la peine à se maintenir, car, par le tens qui court, les petits états n'ont pour se protéger que les maximes du droit des gens à l'occasion desquels les gros pays se font juges et parties, ce qui n'assure pas ordinairement la justice la plus impartiale. Le Texas donc veut se réunir à ses frères les Américains, les Américains veulent recevoir au sein de leur république leurs frères les Texiens... rien de plus simple et de plus juste, allez-vous dire ! — Holà ! vous ne songez donc pas au droit des gens, à ce diable de droit des gens ! Eh bien l'Angleterre et la France qui ont trouvé très-bien que les Mexicains se séparent de l'Espagne, que les Texiens se séparent du Mexique ne veulent point que le Texas s'unisse aux États de l'Union ! Concevez-vous cela ? Non ! Eh bien, moi, j'explique cela par le sempiternel droit des gens, tel qu'entendu par les gros gouvernements et avec lequel on peut expliquer tout. C'est ainsi qu'aujourd'hui par exemple si les canadiens-français prétendaient être assez grands, assez riches, assez sages pour se gouverner eux-mêmes, leurs adversaires d'ici criaient à la rébellion, au crime, à la trahison ; la mère-patrie crierait au droit des gens et pendrait, exilerait, emprisonnerait les rebelles. Que dans cinquante ans d'ici, ou peut-être moins, je ne sais quand ; enfin lorsque le Haut-Canada, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick seront assez peuplés des enfants de la Grande-Bretagne pour se séparer de la mère-patrie ; ils ne manqueront point de le faire, de force ou de gré. Celle-ci criera encore au droit des gens, mais la force et le nombre auront reviré le droit des gens à l'envers, la justice qui est aujourd'hui de l'autre côté de l'Atlantique passera subitement sur nos bords, plus vite que si elle s'était embarquée sur un Steamer Cunard et le tens consacrerà l'ordre des choses nouvelles. D'où il en faut conclure que le grand art de gouverner et d'avoir raison consiste à demeurer toujours le plus fort. Ce n'est rien de nouveau que j'ai voulu vous apprendre, mais seulement vous rappeler à la mémoire des réflexions que vous avez sans doute déjà faites il y a longtemps.

Le Texas.

Nous avons brièvement exposé dans notre dernier numéro la question du territoire de l'Orégon, qui divise les États-Unis et l'Angleterre. Aujourd'hui également nous ferons rapidement connaître la question de l'annexion du Texas, qui ne menacé pas moins les relations pacifiques des deux puissances.

Le Texas est un vaste territoire qui s'étend de la Sabine, à l'est, jusqu'au Rio-delas-Nueces, à l'ouest, et de la rivière Rouge, un des affluents du Mississippi, au nord, jusqu'au golfe du Mexique. La Sabine le sépare de la Louisiane ; la rivière Rouge de l'Arkansas ; les montagnes de Saint-Saba des indiens indépendants ; le Texas touche, vers l'ouest et le sud, aux établissements mexicains de Coahuila et du Nouveau-Santander. Évalué fort diversement et, selon le besoin de la cause de chacun, augmentée ou diminuée avec exagération, l'étendue de ce territoire, suivant l'appréciation la plus vraisemblable, est de cent cinquante lieues du nord-est au sud-ouest et de quatre-vingt lieues de large, c'est-à-dire d'un tiers environ de la superficie de la France. Le terrain y est fertile. Celui des côtes, qui, sur un développement de cent cinquante lieues, offrent au commerce plusieurs ports naturels comme Galveston et San-Luis, est très-propre à la culture du riz, de la canne et du coton, par la température brûlante qui y règne. Dans la partie centrale, la terre, vierge encore, porte la végétation la

plus vigoureuse et promet de riches récoltes de maïs et de tabac. La partie supérieure, c'est-à-dire le point le plus éloigné de la mer, forme un vaste plateau d'où découlent en grand nombre des rivières fort considérables, le Brazo, le Guadalupe, le San-Jacinto, le Natchez, l'Arroyo, toutes navigables, jusqu'à vingt lieues, quelques-unes jusqu'à quatre-vingts lieues dans les terres. Là, il neige fréquemment l'hiver, et le sol ainsi que le climat se rapprochent de ceux des États du milieu de l'Union. Les montagnes du nord-ouest, qui sont un démembrement des montagnes du Mexique, présentent des mines assez riches d'or, d'argent et de fer. Somme toute, et sans admettre les exagérations des récits que font, pour abuser les familles de colons, les spéculateurs en terres, le Texas est un pays fertile qui, remis aux mains de la race active et industrielle qui peuple l'Union, parviendrait promptement à la richesse et à la plus grande prospérité.

Le Texas était autrefois compris dans l'immense étendue de terrain dont la France réclamait la propriété sous le nom de Louisiane ; car du reste il n'y eut jamais de délimitation de territoire entre les possessions espagnoles et françaises. Lorsque la France vendit la Louisiane à l'Union, elle lui transmit donc les droits qu'elle pouvait avoir sur tout ou partie du Texas actuel ; mais postérieurement, lorsque l'Espagne, en 1819, céda les Florides à l'Union, celle-ci, malgré les efforts de M. Clay, renonça formellement à toute prétention sur toute la contrée située à l'ouest de la Sabine, qui fut prise comme limite. On ne tarda pas à se repentir d'être demeuré sourd aux observations de M. Clay ; on chercha depuis, mais vainement, à racher ce qu'on avait abandonné ; enfin en 1830, la *Gazette de l'Arkansas*, à l'occasion de ces tentatives impuissantes de rachat, imprima ce qui suit : "D'après les informations puisées à une source qui mérite la plus haute confiance, il paraîtrait que nous ne devons plus nourrir l'espoir d'acquérir le Texas tant qu'un parti mieux disposé pour les États-Unis ne dominera pas au Mexique, ou peut-être tant que le Texas ne secouera pas le joug du gouvernement mexicain, ce qu'il fera, sans doute, dès qu'il aura un prétexte raisonnable pour en agir ainsi ?" Plus tard on a vu là une insinuation, la confiance de ce qui était prémonition dès lors et de ce qui a été fait depuis. Un des plus chauds partisans du président Jackson, Samuel Houston, qui avait été gouverneur du Tennessee et représentant de cet État au congrès, abdiquant sa qualité de citoyen américain, se rendit au Texas, où il fut suivi par un certain nombre d'imitateurs du même parti. Bientôt l'agitation se manifesta, elle alla croissant, elle menaça peu après d'éclater. Les États-Unis voulurent voir si ces manifestations n'avaient pas fait revenir le Mexique de son éloignement pour la cession de cette contrée : ils le trouvèrent plus formel que jamais dans ses refus. Ils s'avisèrent alors de contester la délimitation, découvrirent une autre rivière également appelée Sabine auprès de Loredó et prétendirent que ce devait être celle-là dont on avait entendu parler dans le traité. Toutes ces arguties ayant été repoussées, le Texas fut excité à la révolte contre le Mexique et une manifestation armée des États-Unis sur leur extrême frontière soutint le moral des insurgés, imposa à l'armée mexicaine et aida à la déclaration d'indépendance du Texas qui fut bientôt reconnue par le gouvernement de l'Union.

La question de l'annexion du Texas a ses adversaires et ses partisans au congrès. L'U-

nion se divise en deux grandes sections, les États libres et les États à esclaves ; les premiers, commerçants et manufacturiers, et situés au nord : les autres, concentrés au sud, adonnés à la culture du tabac, du riz et du coton, et défendant le principe même de l'esclavage, parce que, sous leur climat, la trop grande chaleur et la nature même de leurs cultures ne permettent guère qu'aux nègres de travailler la terre, et parce que d'ailleurs le blanc ne travaille pas là où le travail est la marque de la servitude. Les intérêts différents ou plutôt opposés des deux natures d'États rendent grave toute annexion, parce qu'elle vient nécessairement changer dans le congrès et dans la lutte constante des intérêts le rapport des forces respectives ; aussi la réunion du Texas a-t-elle été bien vivement débattue, et est-elle revenue plus vivement que jamais en discussion toutes les fois qu'il s'est agi d'élections présidentielles.

M. Tyler, dont les imminentes fonctions vont prochainement expirer, semble vouloir consommer l'annexion du Texas avant la fin de sa magistrature. Nous avons dit, dans notre avant dernier numéro, en quels termes pressants il a engagé le congrès, dans son message d'ouverture de la session, à ne tenir compte des objections du Mexique, ni des dispositions que pourraient montrer à cette occasion des puissances étrangères. Depuis lors la situation s'est encore aggravée. Le gouvernement mexicain s'était préparé à reconquérir le Texas. Le ministre américain à Mexico lui a signifié que, la question de l'annexion étant actuellement soumise au peuple américain, toute tentative du Mexique sur le Texas serait considérée comme une offense. Ce singulier *casus belli* a été repoussé vivement par le ministre mexicain, qui, récriminant très amèrement contre les États-Unis, a rappelé toutes les intrigues au moyen desquelles le gouvernement de l'Union a détaché le Texas du Mexique. L'envoyé, M. Shannon, a répliqué au ministre mexicain, M. Rejon, par une dépêche qui se termine ainsi :

"Le gouvernement des États-Unis trouve sa propre justification dans la pureté, l'intégrité et la fidélité qui ont caractérisé sa brillante carrière nationale, et qui commandent la confiance et le respect du monde civilisé. Si le gouvernement du Mexique constitue une exception à cette vérité, le gouvernement des États-Unis, auquel le soussigné soumettra les notes de Son Excellence don Rejon, sachant ce qui est dû à son propre caractère, peut corriger et corriger l'opinion erronée qu'a malheureusement le Mexique, par des moyens plus efficaces que ne le seraient toutes les réfutations écrites que pourraient opposer le soussigné aux calomnies émises et répétées dans les notes de don Rejon."

Après avoir lancé cette note, M. Shannon a expédié un de ses attachés à Washington. Le président Tyler a résolu de profiter de ce débat irritant pour chercher à soulever l'opinion publique et emporter l'annexion. Il vient donc d'adresser au congrès un nouveau message, tout spécial, recommandant l'annexion immédiate, dût la guerre être immédiatement déclarée. Le congrès, qui ne semble pas partager cette impatience, au lieu de s'occuper aussitôt de la question, a renvoyé l'examen du nouveau message au comité des affaires étrangères.

Les feuilles américaines et les feuilles anglaises débattent fort contradictoirement quels sont dans cette question les engagements et quelle sera l'attitude de la France. Selon

les uns, notre gouvernement aurait promis au gouvernement des États-Unis de rester neutre et indifférent ; --- selon les autres, il aurait promis au gouvernement anglais de joindre ses protestations aux siennes contre l'annexion. De ces affirmations contraires quelle est la vraie ? Un journal de Londres n'a pas craint d'imprimer qu'elles l'étaient l'une et l'autre.

NOUVELLES D'EUROPE.

— On sait qu'au commencement du mois dernier l'Empereur de Russie publia un ukase dans lequel, tout en célébrant les victoires remportées sur les montagnards du Caucase, et qui avaient, disait-il, consolidé la puissance russe dans ces régions, il ordonnait néanmoins que la levée des recrues de l'empire, qui a lieu ordinairement au mois de novembre, fût avancée au mois de mars, et augmentait considérablement le chiffre du contingent. Malgré l'autorité du Bulletin impérial, il était difficile de croire que ce nouveau déploiement de forces fût nécessité par de récents triomphes, et il était plus naturel d'en tirer une conclusion contraire. Nous croyons savoir en effet, d'après des renseignements positifs, que la situation des affaires de la Russie dans le Caucase est loin d'être aussi satisfaisante que le disent les documents officiels. Il paraît, au contraire, que les forces supérieures de cet immense empire vont chaque année se briser, s'user contre la résistance invincible d'une population de montagnards dont le courage extraordinaire défie et le nombre et la discipline. Il paraît de plus qu'aux échecs militaires sont venus se joindre les abus et les désordres administratifs les plus graves ; que plus d'une fois des rapports mensongers ont été adressés à l'Empereur ; que des régiments imaginaires ont été portés sur les rôles ; et c'est pour mettre un terme à cette anarchie que l'Empereur vient de se voir forcé de se dessaisir d'une partie de son autorité souveraine, et d'en investir un gouverneur de province. L'étendue démesurée de l'empire russe est en effet plutôt une cause de faiblesse qu'une cause de force ; les extrémités sont trop éloignées du centre pour que l'autorité suprême puisse y exercer une action efficace, et le bras et la vue du pouvoir absolu ne peuvent s'étendre à d'aussi grandes distances. C'est pourquoi l'Empereur vient de déléguer au comte Woronzoff, commandant de l'armée du Caucase, une autorité qui participe de la souveraineté, qui lui donne la faculté de créer des officiers et de distribuer des décorations, de nommer et de destituer les fonctionnaires publics, de fixer les impôts, et qui lui confère aussi le droit de grâce. Nous publions ici l'ukase rendu à cette occasion par l'Empereur, et qui est conçu en ces termes :

"Dans toute province déclarée en état de guerre, le général en chef représente la personne de l'Empereur et sera investi de son autorité. Il nommera des commandans subalternes de divisions, de brigades, en se bornant à en avertir l'Empereur dans un rapport. Il pourra élever des soldats au grade d'officier, et distribuer des décorations sur le champ de bataille. Le grade le plus élevé qu'il pourra conférer pour une action d'éclat est celui de capitaine, il pourra aussi accorder comme récompense l'Ordre de Saint-Georges de quatrième classe (le principal Ordre de l'empire). Les provinces occupées par les armées russes doivent obéissance au général en chef ; il nomme et destitue les fonctionnaires publics, lève les contributions de guerre au nom de l'Empereur, et fixe les impôts extraordinaires. Il fait juger par les conseils de guerre tout individu qu'il trouve coupable, confirme le décret de mort et peut accorder la grâce. Il nomme des gouverneurs militaires de forteresses, de villes et de provinces, ainsi que les gouverneurs civils. Il dispose discrétionnairement et sans aucune responsabilité de toutes les sommes provenant des contributions de guerre, des impôts ordinaires et extraordinaires. Enfin le général en chef peut conclure avec l'ennemi des armistices d'un mois dans une guerre d'Europe, de deux dans les guerres qui auraient pour théâtre l'Asie ou les contrées danubiennes.

—On lit dans un journal hebdomadaire anglais, l'*Atlas* :

“ M. le duc de Broglie étant arrivé à Londres, les discussions entre lui et le docteur Lushington, sur le droit de visite, commenceront incessamment. Le commissaire du gouvernement français exposera d'abord au commissaire britannique le projet qui devrait remplacer le droit actuel de visite, suivant la lettre adressée à lord Aberdeen par M. Guizot, lettre qui a été communiquée au Parlement. Nous croyons que ce projet consisterait à augmenter dans une égale proportion les escadres de France et d'Angleterre sur la côte d'Afrique. Ensuite on inviterait les Etats-Unis à joindre une troisième escadre aux escadres anglaise et française. En résumé, un pareil arrangement équivaldrait à l'abandon du droit de visite, en ce qui concerne la France et l'Angleterre. Mais si les Etats-Unis peuvent, au moyen d'une escadre, empêcher les navires américains de participer à la traite sans accorder le droit de visite, on ne verrait pas pourquoi la France, qui est une puissance maritime supérieure aux Etats-Unis, ne réussirait pas de même à prévenir les abus du pavillon français, sans permettre que ses navires marchands soient visités. En d'autres termes, si les dispositions ou les clauses du traité de Washington contre la traite, qui n'établissent pas le droit de visite, sont suffisantes pour l'Amérique, des dispositions semblables devraient paraître suffisantes pour la France. Mais, cela accordé, la véritable difficulté de la question se présente. Ce ne sont point les Français et les Américains qui font la traite. En sorte que le remaniement du système de répression à l'égard de ces nations, n'exercera qu'une faible influence sur la traite. Les Espagnols, les Portugais, les Brésiliens, voilà les grands trafiquants de chair humaine ; et si le droit de visite peut être sûrement abandonné à la France, qui a une force navale suffisante pour contrôler ses nationaux, ce droit ne saurait, dit-on, être abandonné à l'Espagne, au Portugal et au Brésil, qui n'ont point de marine. Mais si le droit est abandonné à l'égard de la France, comment pourrait-on le conserver à l'égard de ces trois autres pays ? Déjà une motion a été faite dans les Cortès d'Espagne, ayant pour objet de prier le gouvernement de vouloir bien entamer des négociations avec l'Angleterre, semblables à celles de M. de Broglie. Cette motion a été, il est vrai, rejetée ; mais le succès de M. de Broglie engagera sans doute les gouvernements d'Espagne, de Portugal et du Brésil à faire des demandes semblables à l'Angleterre. Voilà assurément une triste perspective pour le droit de visite, du moins dans l'opinion de ceux qui regardent ce droit comme utile. Quant à ceux qui le regardent comme une moquerie, ils désireront que le duc de Broglie parvienne promptement à lui porter le premier coup, alors même qu'ils considéreraient le système qui doit le remplacer comme valant moins encore. C'est en écartant l'erreur que l'on fait briller la vérité, et le droit de visite est un nuage qui empêche d'envisager raisonnablement la question de la traite.

— On lit dans le Morning Post du 31 mars : “ S. M. et le Prince Albert sont arrivés à Portsmouth le 29 à une heure, par convoi spécial de Farnborough, allant à Osborne-house, que S. M. a achetée comme résidence maritime. En descendant du carrosse d'honneur au débarcadère, la royale société a été reçue par une garde d'honneur, et s'est embarquée à bord de la barque royale pour regagner le yacht Victoria-and-Albert au milieu des salves tirées par les frégates et la garnison. Le séjour de la Reine à Osborne-house se prolongera jusqu'à mardi prochain.”

— On lit dans un journal écossais, le Fife-Herald :

“ Dimanche, une cérémonie des plus intéressante a eu lieu dans l'église d'Austruther. Il s'agissait du baptême des quatre enfants de Mme Spence. Nos lecteurs se rappellent que ces quatre enfants vinrent au monde à quelques minutes de distance l'un de l'autre, il y a deux mois environ. Un millier de fidèles assistaient à cette touchante cérémonie. Les enfants se portent à merveille.”

VARIÉTÉS.

Incendie.—C'est pour nous une tâche bien pénible

que d'avoir à reproduire les détails suivans qu'on a bien voulu nous communiquer, sur l'incendie dont vient d'être victime l'un de nos estimables et industrieux concitoyens. On apprendra avec douleur que M. Le Tourneux, si avantageusement connu parmi nous, après avoir rendu les derniers devoirs à l'un de ses fils, mort à 17 ans, a été victime d'une terrible calamité qui lui a en un instant enlevé tout ce qu'il possédait.

Désastreux incendie à Beauceil. — Le proverbe “ qu'un malheur ne vient jamais seul ” n'est que trop vrai. Une famille de ce district vient d'être la victime d'une de ces infortunes qui sont écrites dans les secrets impénétrables de la Providence et qu'on ne peut trop déplorer. La mort d'un enfant chéri, enlevé subitement aux affections d'un père, d'une mère et de frères et sœurs inconsolables, avait réuni sous le toit paternel, les membres de la famille de P. L. Le Tourneux, écuier. Les funérailles de Fleury-Lucien Le Tourneux, avaient été célébrées mardi matin, le 29 du courant, et après les fatigues, les douleurs de la journée, chacun se retira pour prendre un peu de repos. Minuit venait de sonner. Tout était calme et silencieux. Un fort vent d'est venait seul troubler la paix profonde de cette nuit et le deuil de ces lieux par des gémissemens lugubres et tristes, quand tout à coup une fumée épaisse et lourde se répand dans les appartemens de la maison ; la famille entière allait périr dans les flammes ! mais Dieu la protège encore dans son malheur ; une enfant veillait et écrivait à sa sœur absente, les détails de la mort de son pauvre frère ; elle aperçoit de la fumée, et donne l'alarme. Tout le monde dormait, si ce n'est elle ; comment la peindre cette scène, ce tableau si tristement solennel de l'incendie ! Comment vous dire les cris lamentables des enfans qui au milieu des dangers et de l'agonie de la mort n'ont d'autres cris que “ sauvez ma mère ! sauvez mon père ! ”

Ce fut avec peine que la famille put s'échapper, pieds nus, de la maison qui en un instant devint la proie de l'élément destructeur. Quand les voisins arrivèrent, le feu avait fait de tels progrès qu'il fut impossible de rien sauver, pas un article. Le ménage de l'immeublement, le fonds de marchandises et effet de commerce, les billets, papiers, etc., etc., tout fut entièrement consumé. Et nous regrettons de dire que la maison et tout ce qu'elle contenait n'était pas assurée, car l'Assurance n'avait pas été renouvelée. Il est difficile d'établir la cause de l'incendie. On estime la perte à £2,000 courant. On croit que le feu a été mis par accident.—Com.

Echappée belle. — Mercredi après-midi, cinq hommes traversaient de l'île Ste. Hélène, sur une barge chargée de briques. Lorsqu'ils furent au milieu du courant la barque coula à fond, et il ne resta à nos cinq hommes qu'une planche pour tout support. Quatre d'entr'eux s'attachèrent à cette planche, et par bonheur un bateau vint à leurs secours. Le cinquième qui était un sauvage, se sauva, non sans difficulté, en nageant jusqu'à terre.—Minerve.

Notre fleuve est enfin libre de glace depuis l'extrémité des lacs jusqu'au golfe. La navigation est en pleine activité, et les vaisseaux d'outre-mer viendront bientôt s'amarrer à nos quais. Notre port est déjà garni de petits bateaux chargés de bois et provisions. Un grand nombre de cajeux de bois de sciage et de construction sont descendus depuis quelques jours et cet article est maintenant en abondance.

Le tems a été très variable depuis quelques jours : du chaud, du froid, de la pluie alternativement. La température s'est adoucie, et la chaleur paraît enfin prévaloir sur le froid.—Ib.

Arrivages d'outre-mer.—La Gazette anglaise de Québec, arrivée jeudi matin, annonce que le steamer *Pocahontas* est arrivé à Québec le 30 ult. P. M. rapportant que le *Great Britain*, parti de Londres, le 14 mars, était à Pile aux Grues, après avoir été 48 heures retenu dans la glace au golfe. Le *North America*, est parti pour aller le remorqueur.

Le *Great Britain* est arrivé l'année dernière le 3 mai, en 1843 le 18 avril ; il a toujours été le premier vaisseau arrivé d'Europe.—Ib.

Le *Charlevoix*.—Ce vaisseau qui avait sombré à Batiscan l'automne dernier, a été relevé et amené à Québec, où l'on se prépare à le refaire en neuf, en se servant des mouvemens de l'ancien *Patriote Canadien*.—Ib.

NAISSANCES.

En cette ville, dimanche dernier, la dame de C. A. Ziegler, écuier, a mis au monde un fils.

DECES.

A Beauceil, le 26 d'avril dernier, à l'âge de 17 ans, M. Fleury-Lucien, fils de P. L. Letourneux, écuier, de Beauceil. Sur le point de terminer sa carrière classique d'une manière brillante, au dire de tous ses professeurs, il a succombé à une longue et douloureuse maladie qui l'a enlevé et à ses parens et au collège de St-Hyacinthe, qui le comptait au nombre de ses premiers élèves. Au moment de recueillir le fruit de ses études ici-bas, il est allé demander dans un meilleur monde le prix de ses vertus que ses tendres parens lui avaient enseignées, et qu'il avait déjà mis en pratique.

A Québec, le 29, M. Hugh Maguire, âgé de 64 ans, natif d'Irlande.

A Québec, le 22, à l'âge de 49 ans, Augusto Qummel, natif du Hanovre, pendant plusieurs années établi à Dantzick, Prusse, comme maître potier et récemment employé dans la manufacture de potes russes de M. J. Smolenski.

A NOS ABONNÉS.

Les Abonnés à la *Revue Canadienne* doivent payer le premier Semestre soit à nos Agents, ou nous l'adresser à nous-même directement, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du journal. Les dépenses, que nous faisons pour notre publication, nous justifient, ce nous semble, si nous sommes sévères et exigeants sur ce point. Il faut être ponctuel.

Les nouveaux abonnés à la *Revue Canadienne* peuvent se procurer tous les numéros publiés jusqu'à ce jour, en s'adressant à nos bureaux en cette ville ou à nos Agents.

ABONNEMENTS.

LA REVUE CANADIENNE paraît le Samedi de chaque semaine. Elle formera, pour l'année, un volume contenant la matière de plus de dix volumes grands in-octavo. Le journal sera imprimé sur beau papier, et la partie typographique et matérielle sera sans reproches.

On s'abonne à la *Revue Canadienne*, au bureau du journal, no. 7 rue St-Nicolas, ou aux bureaux du Rédacteur-en-chef, no. 31 rue St-Gabriel, vis-à-vis l'Hôtel du Canada, de Mme. St-Julien ; et chez MM. Fabre et Cie., et C. P. Leprohon. Libraires de cette ville.

Un an 20 chelins.
Six mois 10 ..
Trois mois 5 ..

OUTRE LES FRAIS DE POSTE.

Nous recevrons pour ce journal des annonces, avertissemens etc. etc. adaptés à notre mode hebdomadaire de publication, au prix des autres journaux de cette ville.

Les lettres, communications, etc. etc. devront être et seront adressées, (*affranchies*), au Rédacteur en chef, Bureau de LA REVUE CANADIENNE, chez MM. LOVELL ET GIBSON, imprimeurs, No. 7, Rue St. Nicolas.

AGENS.

A Soulard, écuier..... Québec.
L. G. Duval, écuier..... Trois Rivières.
L. V. Steotte, écuier..... St. Hyacinthe.
J. P. Lantier, écuier. M.P.P.... Vaudreuil.
L. A. Olivier, écuier..... Berthier.
L. G. DeLorimier, écuier..... L'Assomption.
P. L. LeTourneux, écuier..... Rivière Chambly.
Frs. Caron, écuier..... Amherstburg.
H. de Rouville, écuier..... Sorel.
H. F. Marchand, écuier..... St. Jean.
Tancredi Sauvageau, écuier... Laprairie.
F. X. Valade, écuier..... Terrebonne.
Col. A. C. Taschereau, écuier. D'Eschambault.
R. DesRivières, écuier..... New-York.

LOUIS O. LE TOURNEUX,
Rédacteur en chef et Propriétaire.

MONTREAL.
IMPRIME PAR LOVELL ET GIBSON.